



RAPPORTS au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2021

**Commission agriculture,
aménagement du territoire
infrastructures, environnement
et tourisme**

Commission agriculture, aménagement du territoire, infrastructures, environnement et tourisme

N°	Direction – Service	Titre du rapport	Pagination
301	Direction générale adjointe aux territoires	TARIFICATION DES PRESTATIONS D'ANALYSES RÉALISÉES PAR AGRIVALYS -	3
302	Direction générale adjointe aux territoires	PLAN ENVIRONNEMENT DE SAONE-ET-LOIRE - Règlement d'intervention du dispositif 'Chèque vélo de Saône-et-Loire	4
303	Direction générale adjointe aux territoires	"AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MANGER LOCAL" DISPOSITIF AOP DANS LES COLLEGES -	10
304	Direction générale adjointe aux territoires	POINT D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES AMBASSADEURS ROUTE 71 - Promotion des productions locales	14
305	Direction générale adjointe aux territoires	POLITIQUE AGRICOLE DEPARTEMENTALE AIDES COMPLEMENTAIRES 2021 -	20
306	Direction des routes et des infrastructures	CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE - Attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021	36
307	Direction de l'accompagnement des territoires	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS - Aide à l'investissement des Centres de première intervention	42
308	Direction de l'accompagnement des territoires	SAONE ET LOIRE 2020 - Appel à projets et projets territoriaux structurants 2021 : attribution de subventions	44

Direction générale adjointe aux territoires

Réunion du 4 mars 2021
N° 301

TARIFICATION DES PRESTATIONS D'ANALYSES RÉALISÉES PAR AGRIVALYS

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Le Département a confié à la Société d'économie mixte locale (SEML) Agrivalys 71 la réalisation des missions de service public pour la profession agricole d'analyses en santé animale et santé végétale.

La SEML Agrivalys 71 a été constituée le 1^{er} novembre 2017, cette date correspondant au démarrage des opérations obligatoires de prophylaxie des cheptels dans le Département.

La convention de gestion des missions de service public qui a pris effet au 1^{er} novembre 2017 précise les activités confiées à la SEML et les relations contractuelles avec le Département (mise à disposition du personnel, de l'informatique, du bâtiment, transfert des dossiers, etc.)

En vertu des articles 4 et 5 de ladite convention, le Département doit émettre un avis et autoriser la SEML Agrivalys 71 à procéder à des évolutions de tarifs, dès lors que ces ajustements tarifaires dérogent à la règle d'actualisation telle que fixée dans la convention.

• Présentation de la demande

Les tarifs de santé végétale 2020 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'Agrivalys 71 lors de sa séance du 7 janvier 2020 sans application d'augmentation.

Pour les missions de service public, la formule d'indexation de la convention de gestion montre une évolution de 1 % sur la base des indices de juillet 2020.

Compte tenu du maintien tarifaire sans augmentation pendant 2 années, il est proposé d'appliquer une augmentation de 2.05 % pour les tarifs de santé végétale 2021, missions de service public et hors champ de mission de service public. Cette augmentation entre en corrélation avec l'évolution appliquée aux tarifs de santé animale adoptée en Assemblée départementale du 20 novembre 2020, pour la période 2020-2021.

Suite à l'avis du Département, le Conseil d'administration de la SEML Agrivalys 71 pourra adopter l'évolution de ces tarifs.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur l'augmentation des tarifs de santé végétale de 2.05 % de la SEML Agrivalys 71 à des fins d'approbation par le Conseil d'administration de la SEML.

Le Président,

Direction générale adjointe aux territoires

Réunion du 4 mars 2021

N° 302

PLAN ENVIRONNEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Règlement d'intervention du dispositif 'Chèque vélo de Saône-et-Loire

OBJET DE LA DEMANDE

Le Département de Saône-et-Loire est engagé dans un vaste plan d'actions pour l'environnement adopté à l'unanimité, le 18 juin 2020, pour les 10 années à venir.

Cette feuille de route responsable et audacieuse guide les interventions et les politiques du Département pour faire face au défi climatique et apporter un environnement sain, favorable au bien-être de tous les Saône-et-Loiriens. Ce sont une cinquantaine d'actions concrètes et adaptées au contexte territorial sur les enjeux primordiaux de la préservation de l'eau et de la biodiversité, de la transition énergétique et des nouvelles mobilités.

Le volet Mobilités du Plan environnement, c'est ainsi :

- Le développement d'infrastructures routières innovantes, plus respectueuses de l'environnement,
- L'accompagnement vers l'usage au quotidien des nouvelles mobilités,
- L'accroissement de la part des déplacements à vélo.

Mis en place en juillet 2020, le Chèque vélo de Saône-et-Loire a été un franc succès et fulgurant. Il représente 792 400 € d'aides versées pour l'achat de plus de 1 652 Vélos à assistance électrique (VAE) et de vélos. 98% des demandes concernent les VAE dont le prix moyen avoisine les 2 200 €. 56 enseignes implantées sur le territoire, parmi lesquelles des vélocistes, des magasins de sport généralistes, des grandes surfaces et autres ont profité de ce dispositif qui a généré 3,6 M€ de chiffre d'affaires.

• Présentation de la demande

Fort de ce succès, le Département réitère l'opération Chèque vélo de Saône-et-Loire en 2021. A partir de l'expérience 2020 et dans le contexte 2021, il est proposé quelques ajustements au dispositif.

Le règlement d'intervention afférent et joint en annexe, en fixe la règle d'usage, définit l'engagement du bénéficiaire et précise le contenu du dossier et les modalités de son instruction.

Le Département souhaite que ce dispositif qui s'adresse aux plus de 18 ans justifiant de leur résidence principale en Saône-et-Loire, profite aussi aux nombreux professionnels implantés sur le territoire : vendeurs, revendeurs, ou réparateurs de vélos.

Le Département fait aussi le vœu que, pour revaloriser notre économie nationale, ces achats favorisent l'acquisition de vélos assemblés ou fabriqués en France, dans la mesure où le marché le permet.

Le Département souhaite cette année mettre en place des modalités qui donnent une plus grande lisibilité aux demandeurs sur la capacité du Département à attribuer une aide, dans le respect de l'enveloppe budgétaire et ajuster le montant de l'aide.

Il est proposé d'attribuer une aide de 350€ pour les vélos à assistance électrique pour 2021 et non plus de 500 € afin de faire profiter au plus grand nombre de l'aide du Département tout en restant sur un montant significatif ayant un effet levier sur la décision d'achat.

Dans l'objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires, le montant de l'aide forfaitaire du Département pour 2021 a ainsi été fixé à :

- 350 € pour l'achat d'un Vélo à assistance électrique (VAE) neuf d'un montant minimum de 1000 € TTC,
- 200 € pour l'achat d'un vélo de ville, VTT, VTC neuf d'un montant minimum de 500 € TTC,
- 100 € proratisé à 80 % du montant d'achat compris entre 50 et 125 € TTC pour la fourniture et pose d'un kit de conversion électrique.

L'achat d'un VAE neuf devra être conforme à la réglementation en vigueur selon laquelle le terme « Vélo à assistance électrique » s'entend au sens de la directive européenne N° 2002/24/CE du 18 mars 2002 : « cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 Kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 Km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler », doté d'une batterie lithium.

Le Département versera par virement administratif et sur justificatifs, le montant du « Chèque vélo de Saône-et-Loire », directement au foyer fiscal. Le « Chèque vélo » prendra ainsi la forme d'une subvention d'investissement.

La plateforme dématérialisée sera ouverte le 1^{er} avril 2021.

Les dossiers seront instruits d'après les documents déposés sur la plateforme dématérialisée par le demandeur, à savoir :

Cas n°1 : dépôt d'un devis ou d'une facture d'acompte permettant à l'utilisateur de commander son vélo (dans le cas d'une rupture de stock et nécessité de réapprovisionnement).

Cette démarche permet ainsi aux demandeurs de prétendre à une aide ; d'obtenir l'accord préalable du Département et de réserver un crédit pour valider l'achat. Le versement de l'aide ne s'opérera qu'une fois la facture acquittée déposée sur la plateforme sous un délai de 3 mois après le dépôt du devis ou de la facture d'acompte.

Cas n° 2 : dépôt d'une facture acquittée dans le cas d'un achat immédiat.

Le Département prendra en compte les factures à compter du 1^{er} avril jusqu'à ce que l'enveloppe budgétaire annuelle fixée à 500 000 € pour 2021 soit pleinement consommée.

Dès que l'enveloppe est pleinement consommée, la plateforme sera fermée. Une information sera donnée sur le site Internet du Département pour que le demandeur sache s'il peut déposer une demande (exemple : nombre de dossiers déposés, enveloppe consommée, décompte de temps restant pour déposer un dossier, etc).

Les dossiers seront instruits par ordre d'arrivée et un seul chèque vélo est attribué par foyer fiscal et par année civile.

En contrepartie de l'obtention d'une aide, le bénéficiaire s'engage à conserver l'équipement durant les 2 ans suivant sa date d'achat.

Le dispositif Chèque vélo de Saône-et-Loire est cumulable avec tout autre dispositif d'aide national ou local, et notamment les aides que les Autorités Organisatrices des Mobilités ont mis en place ou décideront de mettre

¹ Correspondance norme française en vigueur: NF EN 15194 depuis mai 2009. Nota : les normes étant susceptibles d'évolution, se référer aux dernières normes en vigueur.

en place. Il ne pourra pas dépasser 80 % du prix d'achat de l'équipement et pourra être proratisé, déduction faite de l'ensemble des aides obtenues par ailleurs.

L'évaluation de l'opération mise en œuvre interviendra chaque année en Assemblée départementale dans le cadre de l'évaluation et du bilan du Plan environnement lui-même.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'enveloppe annuelle 2021 est de 500 000 €. Compte tenu de l'évaluation du dispositif, cette enveloppe pourra être ajustée et réévaluée pour les années futures.

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « Plan Environnement », l'autorisation de programme « Plan environnement », l'opération « Plan vélo – particulier », l'article 20421.

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver le présent règlement d'intervention du Chèque vélo de Saône-et-Loire, joint en annexe,
- approuver l'enveloppe budgétaire annuelle de 500 000 € dédiée au projet,
- autoriser M. le Président à attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 40 € à 350 € aux demandeurs répondant aux critères établis dans le règlement d'intervention visant à soutenir les dépenses d'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (VAE) en intégrant comme pièce justificative comptable la délibération,
- déléguer à la Commission permanente, les modifications éventuelles du règlement d'intervention.

Le Président,

**Annexe : Règlement d'intervention pour l'acquisition d'un vélo
dans le cadre du Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030**

Le Département de Saône-et-Loire est engagé pour dix ans, dans une feuille de route exemplaire et audacieuse pour l'environnement. Cette volonté d'agir pour bien-être de tous les Saône-et-Loiriens prend forme dans une cinquantaine d'actions en faveur de la préservation de l'eau et de la biodiversité, de la transition énergétique et des nouvelles mobilités.

L'opération Chèque vélo de Saône-et-Loire, mise en place dès l'adoption du Plan environnement, le 18 juin 2020, illustre parfaitement cet engagement considérant que 63 % des habitants du département habitent à moins de 3 km d'un ensemble relativement complet de services et de commerces de proximité.

A la volonté immédiate de développer l'usage du vélo et du Vélo à assistance électrique (VAE), s'ajoute celle de faciliter le développement d'une économie résiliente en Saône-et-Loire. L'aide départementale est directement versée aux habitants de Saône-et-Loire pour l'achat d'un VAE ou d'un vélo classique, VTT ou VTC auprès des vélocistes du territoire. L'enveloppe consacrée pour 2021 est de 500 000 €.

1 - Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de :

- Fixer les règles d'usage du Chèque vélo de Saône-et-Loire pour l'acquisition d'un Vélo à assistance électrique, d'un kit de conversion électrique ou d'un vélo,
- Définir l'engagement du bénéficiaire,
- Indiquer le contenu du dossier et les modalités de son instruction.

2 – Bénéficiaires

Le dispositif s'adresse aux habitants de Saône-et-Loire âgés de plus de 18 ans, justifiant de leur résidence principale en Saône-et-Loire pour l'achat d'un équipement auprès des professionnels du territoire (vendeurs, revendeurs, réparateurs de vélos) qui, le plus souvent, proposent un service après-vente, des prestations d'entretien des organes mécaniques et électriques et au-delà du matériel, une maintenance.

3 - Equipements éligibles

Le dispositif « Chèque vélo de Saône-et-Loire » est directement versé au foyer fiscal pour :

- L'achat d'un VAE neuf, mais conforme à la réglementation en vigueur selon laquelle le terme « Vélo à assistance électrique » s'entend au sens de la directive européenne N° 2002/24/CE du 18 mars 2002 : « cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 Kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 Km/h, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler », doté d'une batterie lithium.
- La fourniture et pose d'un kit de conversion électrique neuf 250w, limité à 25 km/h et doté d'une batterie lithium.
- L'achat d'un vélo classique, VTT ou VTC neuf pour son usage dans le cadre des déplacements quotidiens.

¹ Correspondance norme française en vigueur: NF EN 15194 depuis mai 2009. Nota : les normes étant susceptibles d'évolution, se référer aux dernières normes en vigueur.

4 - Délivrance du chèque vélo

Les demandes seront exclusivement effectuées par voie dématérialisée sur la plateforme dédiée à cet effet, accessible depuis le site Internet du Département.

Ainsi, le demandeur fournira dans un premier temps :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, ...)
- La première page de son dernier avis d'imposition sur le revenu permettant de justifier de sa résidence principale en Saône-et-Loire
- Le devis de l'équipement pour vérification de la disponibilité de l'enveloppe et accord du Département pour attribution de l'aide, et (ou) la facture acquittée et dans ce cas, sans garantie pour le demandeur par rapport à l'état de la consommation de l'enveloppe annuelle 2021 fixée à 500 000 € et à l'octroi de l'aide.
- Un RIB
- Une attestation sur l'honneur pour le respect des conditions du présent règlement sera également directement remplie sur l'interface de dépôt

La validation de la demande par le Département et l'attribution d'un numéro de dossier, interviendra après le dépôt de ces pièces administratives qui devront être préalablement scannées ou photographiées pour être déposées sur l'interface.

Le versement de l'aide sous forme de subvention d'investissement sera déclenché après dépôt de la facture acquittée délivrée par un professionnel du vélo dans le département.

La plateforme sera ouverte le 1^{er} avril 2021.

Pour 2021, le Département prendra en compte les factures à compter du 1^{er} avril jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire annuelle fixée à 500 000 € en 2021. Dès l'enveloppe consommée, la plateforme sera fermée.

Les dossiers seront instruits d'après les documents déposés sur la plateforme par la demandeur, à savoir :

Cas n°1 : dépôt d'un devis ou d'une facture d'acompte permettant à l'utilisateur de commander son vélo (dans le cas d'une rupture de stock et nécessité de réapprovisionnement).

Cette démarche permet ainsi aux demandeurs de prétendre à une aide ; d'obtenir l'accord préalable du Département et de réserver un crédit pour valider l'achat. Le versement de l'aide ne s'opère qu'une fois la facture acquittée déposée sur la plateforme sous un délai de 3 mois après le dépôt du devis ou de la facture d'acompte.

Cas n° 2 : dépôt d'une facture acquittée dans le cas d'un achat immédiat.

Les dossiers seront instruits par ordre d'arrivée et un seul chèque vélo est attribué par foyer fiscal et par année civile.

5 – Montant du Chèque vélo de Saône-et-Loire

Dans l'objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires étant donné l'afflux des demandes lors de l'opération 2020, le montant de l'aide forfaitaire réservée pour cette opération en 2021, est de :

- 350 € pour l'achat d'un Vélo à assistance électrique (VAE) neuf d'un montant minimum de 1000 € TTC,
- 200 € pour l'achat d'un vélo de ville, VTT, VTC neuf d'un montant minimum de 500 € TTC,
- 100 € proratisé à 80 % du montant d'achat compris entre 50 et 125 € TTC, pour la fourniture et pose d'un kit de conversion électrique.

Le « Chèque vélo de Saône-et-Loire » du Département est cumulable avec tout autre dispositif d'aide national ou local portant sur l'achat ou la réparation d'un vélo.

Il ne pourra dépasser 80 % du prix d'achat de l'équipement et pourra être proratisé, déduction faite de l'ensemble des aides obtenues par ailleurs et notamment, celles que les EPCI et les communes ont décidé ou décideront de mettre en place.

6 – Restitution de l'aide versée

Dans l'hypothèse où le vélo concerné par la dite aide viendrait à être revendu dans les deux ans qui ont suivi son achat ou son équipement, la somme perçue sera restituée au Département de Saône-et-Loire par simple émission d'un titre de recettes.

7 – Sanction en cas de détournement de la subvention ou de fausse déclaration

Le détournement de l'aide notamment en cas d'achat pour revente est qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du code pénal. Toute déclaration frauduleuse ou mensongère est sanctionnée par les articles 313-1 et 4414-6 du Code pénal.

Direction générale adjointe aux territoires

Mission politique agricole

Réunion du 4 mars 2021

N° 303

"AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MANGER LOCAL" DISPOSITIF AOP DANS LES COLLEGES

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

La politique agricole du Département adoptée lors de l'Assemblée départementale du 19 novembre 2020 a fixé 5 objectifs dont celui d' « agir pour le développement du manger local avec une alimentation saine et de qualité » sur son territoire. La finalité est de privilégier une alimentation de qualité pour tous les habitants de Saône-et-Loire en favorisant l'accessibilité à des productions locales.

De plus, elle s'inscrit dans une valorisation et promotion des savoirs faire et permet des débouchés aux acteurs locaux.

Le Plan environnement adopté le 18 juin 2020 par l'Assemblée départementale intègre un axe concernant « un environnement sain pour tous les habitants de Saône-et-Loire », avec un volet global sur le thème de l'alimentation et la santé. Il est prévu de privilégier une alimentation de qualité avec une origine connue dans les restaurants des collèges du Département. Favoriser les produits locaux, c'est diminuer l'impact de la production et du transport sur l'environnement.

Le Département agit déjà sur le « manger local » au travers de différentes actions :

- L'adhésion et le développement de la plateforme Agrilocal : outil permettant de mettre en lien les producteurs locaux et les établissements publics offrant un service de restauration dans le respect de la commande publique,
- Le soutien à la création et le développement du portail d'alimentation de proximité de Saône-et-Loire « j'veux du local » à destination du grand public,
- L'accompagnement de la « montée en qualité » des productions locales,
- L'aide à la transformation et la commercialisation des productions dans les exploitations agricoles (PCAE mesure 4.2.2).

Il est proposé de renforcer ces actions avec la mise en place d'un dispositif annuel et reconductible qui met à disposition des produits AOP de Saône-et-Loire aux cuisiniers, au sein des cantines de tous les collèges du Département.

Les objectifs poursuivis sont de parvenir à :

- 1/ Augmenter significativement la part du « manger local » dans la restauration collective de nos collèges,
- 2/ Améliorer sensiblement la qualité des produits servis en restauration collective visée par la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentation et alimentation saine (Egalim),
- 3/ Apporter des débouchés aux producteurs locaux et soutenir notamment les filières d'excellence du département (AOP).

Sa traduction se concrétisera par des approvisionnements réguliers en direct auprès des producteurs locaux de produits de qualité et labellisés de la Saône-et-Loire, pour tous ses collégiens.

• Présentation de la demande

1/ Les enjeux du dispositif

Ce dispositif présente 3 enjeux majeurs :

- Vis-à-vis des collégiens : agir sur l'éducation alimentaire et la santé, les sensibiliser aux produits du territoire,
- Vis-à-vis des cuisiniers et gestionnaires : répondre aux attentes du Plan environnement qui vise une montée en qualité de la restauration collective,
- Vis-à-vis des filières d'excellence : faire connaître des produits emblématiques du terroir avec un label d'excellence et de qualité reconnu par le consommateur, à savoir les 7 AOC-AOP du territoire de Saône et Loire : volailles et dindes de Bresse, bœuf de Charolles, fromages de chèvre du mâconnais et du charolais, beurre et crème de Bresse, avec des débouchés réguliers pour les producteurs.

La qualité des repas confectionnés chaque jour dans les collèges garantit une plus grande égalité sociale auprès des 16 000 collégiens inscrits au service de restauration.

Ce dispositif permettra de fournir à l'ensemble des cantines des collèges des produits de qualité pris en charge par le Département et donc sans incidence financière sur le coût des repas pour les familles. Il offre la possibilité aux cuisiniers de mettre en valeur ces produits AOP rarement cuisinés et donc peu proposés dans les restaurations collectives.

En lien avec les établissements scolaires, qui planifient les menus, le Département assurera l'approvisionnement en quantité réelle des besoins de chaque restaurant scolaire. Cette opération permettra d'accompagner et de former l'ensemble des cuisiniers des collèges pour l'utilisation et la mise en valeur de ces produits.

Ainsi, cette promotion de produits locaux de qualité créera un lien et un attachement des collégiens à leur territoire. Il leur permettra d'identifier les produits issus de leur territoire, leur faire redécouvrir des aliments locaux, leur saisonnalité, et comprendre comment les aliments sont produits en faisant connaître et en valorisant le métier d'agriculteur.

Dès lors, le dispositif « AOP dans mon collège », permet une éducation pour les « éco-consommateurs » de demain et visera à réduire les « inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable », aussi bien physiques, économiques que culturelles.

2/ la mise en place du dispositif

Des opérations spécifiques d’approvisionnement sur chaque AOP seront organisées au cours des années scolaires et permettront la réalisation de 5 plats à base de ces produits, en fonction des saisonnalités :

Filières AOC concernées	Calendrier prévisionnel selon les productions
Volailles et dindes de Bresse	Printemps
Bœuf de Charolles	Automne
Fromages chèvre charolais et mâconnais	Mai
Beurre et crème de Bresse	Tout au long de l’année

- Beurre & Crème de Bresse :

Ces produits entrent généralement dans la composition de recettes sans en être un ingrédient dominant. La sensibilisation des chefs de cuisine sera donc importante pour mettre ces produits en valeur (sauce beurre blanc, crème fraîche pour accompagner une tarte, tartine de beurre avec des radis etc....)

Pour la réalisation de cette opération, un partenariat sera mis en place avec les Organismes de gestion (ODG) non viticoles pour la promotion des Appellations d’origine protégées (AOP) de Saône-et-Loire qui œuvrent déjà à la valorisation des produits d’excellence au travers d’actions de promotion et de communication.

- Fromages de chèvre Mâconnais et Charolais :

Cette opération se déroulera en mai dans la période la plus propice à la production. Pour rappel, des opérations similaires « quinzaine de la chèvre » dans les collèges ont déjà été organisées précédemment. Comme pour le beurre et la crème de Bresse, il est proposé de réaliser cette opération avec les organismes de gestion (ODG) non viticoles pour la promotion des appellations d’origine protégées de Saône-et-Loire.

- Volailles de Bresse :

En 2020, le Département a soutenu la filière face à la crise sanitaire. Il est proposé de renouveler chaque année cette opération avec l’achat de volailles. Dans ce cadre, le partenariat sera renouvelé avec le Comité Interprofessionnel de la Volaille Bresse pour une réalisation annuelle.

- Viande charolaise :

Il est proposé de fournir aux selfs de collèges de la viande de bœuf AOP pour la réalisation de 2 plats par les cuisiniers, étant précisé qu’en restauration collective selon les normes sanitaires, seuls les morceaux « avant » de la bête peuvent être utilisés.

Ce sera l’occasion de valoriser des parties de viande en partenariat avec la Maison du Charolais, les organismes locaux de promotion de la filière (confrérie, ambassadeurs ...) et la filière d’élevage et d’abattage du territoire. Ainsi, le dispositif permettra d’élargir la sensibilisation et la valorisation de ces produits d’excellence auprès du grand public.

Pour réaliser cette opération complexe, il est proposé de retenir un opérateur qui devra respecter un cahier des charges précis pour la mise en œuvre de cette opération (provenance des bêtes, traçabilité, circuits de distribution..)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Une enveloppe prévisionnelle de crédit de l’ordre de 100 000 € serait nécessaire pour la mise en œuvre annuelle de ce dispositif sans augmentation du tarif pour les familles.

Pour l’année 2021, les crédits seront proposés lors de la prochaine Décision modificative.

Je vous demande de bien vouloir :

- adopter le principe de mise en place du dispositif AOP dans les collèges permettant d'agir sur le développement du manger local, sain et de qualité, selon les orientations définies dans le présent rapport,
- déléguer à la Commission permanente la compétence pour autoriser les modifications et ajustements nécessaires au dispositif dans la limite de l'enveloppe globale financière retenue.

Le Président,

Direction générale adjointe aux territoires

Réunion du 4 mars 2021

N° 304

POINT D'ÉTAPE ET PERSPECTIVES AMBASSADEURS ROUTE 71

Promotion des productions locales

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

La compétence tourisme est une compétence partagée suite à Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (dite Loi NOTRe). Dans ce cadre, le Département définit les orientations de la politique touristique et assure notamment via l'Agence de développement touristique (ADT) la promotion de l'offre et de la destination Saône-et-Loire.

Le Département favorise le développement et la promotion de la Saône-et-Loire comme une destination touristique autour de ses atouts : le patrimoine, les voies vertes et balades vertes (itinérance), l'œnotourisme et le bien vivre.

Le Département s'appuie pour mener sa politique touristique sur 3 piliers :

- L'application mobile Route 71
- Le réseau des ambassadeurs Route 71
- La communication et la promotion

Pour répondre aux nouvelles pratiques touristiques plus digitales et accroître le rayonnement et l'attractivité du territoire et ses acteurs, le Département a initié une opération de promotion des atouts touristiques du territoire en s'appuyant sur les usages innovants du numérique, baptisée Route 71.

Ainsi, cette application mobile, lancée le 18 mai 2019, valorise et encourage la découverte des vins et vignobles, la gastronomie, le patrimoine ainsi que les sites remarquables de la Saône-et-Loire.

A travers cette application, le Département agit sur différents champs d'actions, à savoir :

- Accroître le nombre de touristes en Saône-et-Loire et soutenir l'économie régionale en général et l'ensemble de la filière viti-vinicole, touristique et patrimoniale particulièrement,
- Créer un écosystème digital complet destiné à devenir rapidement une porte d'entrée centrale et digitale en Saône-et-Loire,
- Fédérer les différents territoires dans une démarche commune et partagée,
- Permettre une meilleure visibilité de la Bourgogne du Sud et de la Saône-et-Loire et exporter son image notamment à l'international grâce aux réseaux sociaux,
- Renouveler le concept de route des vins en l'adaptant à la société et aux usages numériques, en élargissant le concept à d'autres thématiques (patrimoine, culture, terroirs, etc.) et en lui donnant une dimension conviviale et collective avec le déploiement de bornes interactives et autres points de contacts digitaux.

Depuis 2020, le Département de Saône-et-Loire a élargi le contenu de l'application, développé les usages plus collectifs et interactifs de cette route 2.0 et accompagné le déploiement de bornes tactiles en différents lieux du département, pour faire découvrir cette application.

Ces bornes d'accès à l'application Route 71 sont implantées dans les villages d'appellations contrôlées viticoles, des sites touristiques et des portes d'entrée du territoire. Une trentaine de bornes devrait être opérationnelle d'ici l'été 2021.

Lors de l'Assemblée départementale du 14 mai 2020, puis en Commission permanente du 5 juin 2020, le Département a choisi de renforcer l'attractivité de son territoire en créant et amplifiant un réseau des ambassadeurs de la Route 71, vecteur primordial de la visibilité et de la reconnaissance des richesses du territoire Saône-et-Loirien et de ses terroirs.

Le rôle des ambassadeurs Route 71 est :

- D'assurer la promotion l'application Route 71 et du département auprès de leur clientèle et prospects,
- D'enrichir et mettre à jour leurs données sur la plateforme,
- De produire du contenu numérique (vidéo, image etc..),
- De conduire des actions qui contribuent au rayonnement et la notoriété de la Route 71.

En parallèle, le Département agit également en faveur du développement des filières agricoles, du bien manger local à travers de nombreux outils favorisant l'identification, la mise en valeur et l'intermédiation entre producteurs et consommateurs tels que les plateformes Agrilocal, J'veux du local ou l'organisation d'actions dédiées (ex. en 2020 : opération découverte de recettes à base des volailles de Bresse AOP dans les cantines des collèges). La gastronomie locale et les nombreuses productions locales de qualité comme en témoignent les 37 appellations d'origine du territoire sont des atouts à promouvoir.

En effet, la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a montré que les citoyens étaient encore plus attentifs à l'approvisionnement et à l'achat des produits locaux de qualité et qu'ils redécouvrent les activités de loisirs et touristiques de leur territoire en proximité.

C'est pourquoi, fort du bilan très positif des actions menées jusqu'à présent, il est proposé de passer à une nouvelle étape dans la démarche de promotion des productions locales et la convergence des politiques d'attractivité et de développement local.

• **Présentation de la demande**

Point d'étape

Le premier bilan présenté sur l'application Route 71 et ses ambassadeurs montre que le but initial de ce projet à savoir, de faciliter la constitution d'un réseau solidaire d'acteurs indépendants, et la promotion d'une offre structurée est largement atteint.

1/ L'application Route 71 a trouvé son public

L'application Route 71 compte 16 500 visites environ en 2019 et 15 200 en 2020.

Son inauguration le 18 mai 2019 avait généré un pic important. De par son objet, l'application est plus utilisée entre mai et novembre. Le confinement de février à mai 2020 semble avoir eu un faible impact sur la fréquentation du site. Le deuxième confinement 2020 à partir de novembre ainsi que la fin de saison culturelle et la fin des vendanges coïncident avec une nette chute de fréquentation.

Aussi, entre 2019 et 2020, on note une durée moyenne de visite qui s'accroît, preuve que les utilisateurs ont cherché et trouvé des contenus.

Un travail important a été réalisé afin de permettre l'évolution des contenus et fonctionnalités, afin d'améliorer l'utilisation aussi bien pour les Ambassadeurs que pour chaque citoyen : suppression d'identification préalable,

amélioration du temps de téléchargement, amélioration de la stabilité de l'application, enrichissement des données...

2020 a été l'année de déploiement de bornes tactiles en intérieur ou en extérieur, donnant accès à l'application Route 71 en des lieux fréquentés et attractifs pour les touristes, emblématiques des atouts et savoir-faire culturels et d'activités. Ces bornes ou pupitres ont été prioritairement installés dans les villages sièges des organismes de gestion des appellations d'origine contrôlée, matérialisant la route des vins, dans les offices de tourisme ou les sites culturels du Département.

Ainsi, à ce jour, on dénombre 15 pupitres installés :

1. Cave coopérative de Viré
2. Poterie de Saint Amour Bellevue
3. Caveau Divin à Mercurey
4. L'Atrium, à Solutré
5. Boulangerie de Couches
6. Cave des terres secrètes à Prissé
7. Cave coopérative des Millebuis à Buxy
8. Office de Tourisme de Mâcon
9. Office de tourisme de Givry
10. Office de Tourisme de Chalon : vitrine tactile qui sera par la suite déplacée à la Maison des vins de Chalon
11. Aire d'autoroute A39
12. Maison du Charolais à Charolles
13. Les grottes d'Azé (totem extérieur)
14. Hameau Duboeuf à Romanèche-Thorins
15. Bouzeron

A cette première vague, se déploie à partir de fin février l'installation de nouvelles bornes pour compléter le maillage territorial et la diversité des lieux : parcs de loisirs, lieux patrimoniaux.

1. Maranges
2. Rully
3. Chagny
4. TouroParc à Romnèche-Thorins
5. CeltÔ à Bourbon-Lancy
6. Bibracte à Saint-Léger-sur-Beuvray
7. Diverti'Parc à Toulon-sur-Arroux
8. Parc des Combes à Le Creusot
9. Ecomusée de Pierre de Bresse
10. Château de Sully
11. Château de Cormatin
12. Tournus
13. Paray Le Monial
14. Autun
15. Louhans
16. Office de Tourisme de Cluny
17. Mâcon en extérieur
18. La Capitainerie à Montceau les Mines
19. Brionnais à définir

Le développement de l'application et le déploiement des bornes sur le territoire de la Saône-et-Loire ont été engagés avec un budget de 800 000 €.

2/ Le réseau des ambassadeurs Route 71 pour promouvoir la Saône-et-Loire se densifie et se diversifie

Le nombre d'ambassadeurs Route 71 a fortement augmenté puisque à ce jour, on compte 3 714 membres :

- 1098 hébergeurs, restaurateurs et cafetiers

- 635 propriétaires de gîtes
- 147 hôtels et campings
- 2 060 entreprises de divers secteurs dont 136 producteurs agricoles locaux dont 24 viticulteurs, 7 maraichers, 31 éleveurs bovins et 11 éleveurs équins mais aussi agences de voyage et d'événementiels, des guides-conférenciers, des entreprises industrielles locales,....

D'après le registre du commerce tenu par la Chambre de commerce et d'industrie, 2 500 entreprises sont enregistrées dans les catégories hébergement, restauration et débits de boissons. Le tissu économique d'entreprises de tous secteurs ayant moins de 10 salariés comptabilise un peu plus de 20 000 établissements.

Ainsi, l'opération lancée en 2020 pour constituer et soutenir cette communauté des acteurs touristiques a touché sa cible avec plus de 75 % des entreprises devenues ambassadeurs Route 71. Pour les secteurs de services et d'activités moins ciblés, l'opération a mobilisé 10 % des acteurs. Pour toucher la cible, il est nécessaire de mieux structurer et segmenter les publics.

Le Département a ainsi versé plus de 10 M€ des 25 millions d'euros du plan de soutien dédié pour soutenir les acteurs touristiques et animer cette communauté des ambassadeurs Route 71.

Tous ces ambassadeurs Route 71 ont reçu un kit de communication avec des goodies, des plaques et autocollants de signalétique permettant de les identifier comme des ambassadeurs Route 71. Ils sont également référencés sur l'application Route 71.

En ce qui concerne les animateurs incontournables du tourisme en Saône-et-Loire, le Département a aidé les 5 parcs de loisirs, zoologiques et de loisirs à accueillir dans de bonnes conditions sanitaires les publics.

D'autre part, des premières discussions ont été engagées pour accompagner les structures dans leurs projets et leurs besoins dans ce contexte d'adaptation à la crise sanitaire et socio-économique consécutive de la pandémie Covid-19. Mais il est difficile pour les acteurs de se projeter. C'est maintenant que commencent à émerger les actions et projets.

Un plan de communication et de promotion touristique, à l'échelle nationale a été élaborée pour la promotion de l'application et du territoire, en collaboration avec l'Agence de développement touristique de Saône-et-Loire (ADT) pour un budget de 310 000 € en 2020 et une nouvelle campagne de promotion touristique 2021 est prévue avec un budget alloué de 500 000 €. Ces campagnes apportent notoriété et rayonnement au territoire et à l'ensemble de ses acteurs.

S'appuyant sur ces premiers retours positifs, le Département souhaite poursuivre sa démarche de structuration et consolidation de la communauté des ambassadeurs Route 71 et renforcer l'offre de qualité touristique.

Pour ce faire, un des axes majeur est de promouvoir l'excellence des productions locales.

Evolutions et perspectives

Avec la structuration des réseaux des acteurs touristiques mais aussi des filières de productions locales, en particulier agricoles mais également des services de proximité, il est apparu désormais nécessaire d'accompagner l'enrichissement et la promotion de ce concept et de définir de nouvelles opportunités. Cette ambition résonne avec encore plus d'acuité dans le contexte particulier actuel lié à l'état d'urgence sanitaire qui nécessite de consolider et renforcer ces réseaux, qui font la force et l'identité du territoire.

- La convergence des démarches de valorisation des productions locales : J'veux du local combiné à Route 71

L'application Route 71, en fonctionnement depuis mai 2019, propose aux visiteurs de créer leurs parcours personnalisés de visites en Bourgogne du Sud via différentes thématiques couvertes par l'application. Elle doit gagner en mise en visibilité des savoir-faire locaux, des produits du terroirs et des activités du patrimoine vivant.

C'est pourquoi, il est proposé d'enrichir les contenus de l'application avec les parcours d'itinérances des voies vertes, Vélo et fromages et les balades vertes.

De même, pour accompagner les restaurants dans cette période de fermeture, l'application permet grâce à la mise en place d'un filtre « plats à emporter » d'identifier les établissements qui pratiquent la vente à emporter, le « click and collect ».

La famille d'activités « terroirs » sera aussi largement enrichie en créant un lien avec la Plateforme « j'veux du local » qui regroupe plus de 300 producteurs locaux dont une partie est déjà doublement référencée. La plateforme créée en partenariat avec la Chambre d'agriculture « j'veux du local » a suscité un véritable engouement des internautes dans ces périodes de confinement ; en effet, il répond directement aux aspirations maintenant largement partagées de consommer sain et local.

Le Département travaillera en partenariat avec les chambres consulaires et l'Agence de développement touristique de Saône-et-Loire pour consolider et mieux référencer les acteurs dans les différents outils en veillant à la complémentarité et convergence. Dans cette démarche, une réflexion est conduite avec notamment la Chambre d'agriculture pour mutualiser les services logistiques et de commande en ligne utiles et nécessaires pour faciliter l'achat local. Cette réflexion se conduit aussi avec les représentants des activités industrielles et de services de proximité.

Le Département a pour objectif de promouvoir les filières agricoles, alimentaires, industrielles, de l'artisanat et d'art de proximité et de qualité et d'accompagner leur développement sur le territoire. Le Département veut valoriser tous les savoir-faire d'excellence locale : chocolats à Charolles, céramique de Digoin, parfums de Bourbon-Lancy, chaussettes de Montceau-les-Mines et autres entreprises ou artisans qui font découvrir les produits conçus, fabriqués sur notre territoire et valorisent notre patrimoine vivant.

Cette démarche de valorisation s'adresse aux 550 000 habitants tout comme aux centaines de milliers de visiteurs découvrant la Bourgogne du Sud, en quête de terroir et d'authenticité. A travers la communauté et les outils développés autour de Route 71, le Département met à l'honneur les productions locales commercialisées en circuits courts et les professionnels des filières d'excellence de proximité : fermiers, viticulteurs, restaurateurs, traiteurs, artisans, commerçants ...

Pour résumer, à travers cette démarche de promotion des producteurs locaux du Département on retrouvera :

- Un réseau de professionnels qui commercialise des produits locaux en circuits courts et développe un lien direct avec les consommateurs,
- Un site web qui permet de trouver des produits locaux soit directement chez les producteurs soit chez des revendeurs,
- Des outils de promotion complémentaires : signalétique dédiée, page facebook, newsletter consommateurs, newsletter professionnels, flyers...

Pour faire partie du réseau des producteurs locaux d'excellence, les professionnels devront respecter une charte d'engagement. Celle-ci devra donner des garanties sur une production en Saône-et-Loire, une commercialisation en circuits courts. Un comité de sélection validera les productions qui seront reconnues et labélisées.

Un partenariat spécifique est à imaginer avec la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie afin d'élaborer la démarche dans une architecture de projet agile.

Pour se faire, le Département va mettre en place une commission de labellisation qui sera constituée d'élus, d'experts, d'acteurs de la profession, de consommateurs, de partenaires emblématiques et des chambres consulaires. Elle permettra de donner son agrément sur la base de cahiers des charges à définir pour chaque catégorie d'ambassadeurs de l'excellence locale.

L'intérêt pour le consommateur est d'accéder en toute transparence et traçabilité à une offre de produits garantie 100 % circuits courts et produits d'excellence : il dispose pour cela d'une information sur les pratiques de production, les labels et pour chaque produit, il peut remonter facilement jusqu'au producteur local ou commerçant.

Ainsi, le Département veut que les Ambassadeurs Route 71 s'inscrivent dans une démarche de qualité et de labellisation pour la mise en valeur des produits et savoir-faire locaux du territoire de la Saône-et-Loire.

Je vous demande de bien vouloir :

- Approuver le bilan de l'application Route 71 et de ses ambassadeurs ainsi que ces évolutions,
- Approuver la démarche de qualité et de labellisation des productions locales de qualité comme ambassadeurs Route 71.

Le Président,

Direction générale adjointe aux territoires

Mission politique agricole

Réunion du 4 mars 2021

N° 305

POLITIQUE AGRICOLE DEPARTEMENTALE AIDES COMPLEMENTAIRES 2021

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Le Département de Saône-et-Loire agit en faveur de l'agriculture au travers de son soutien fort et continu au monde agricole.

Depuis 2017, suite aux lois Maptam et NOTRe, le Département poursuit son accompagnement auprès de l'agriculture dans le cadre de la convention régionale 2017-2020, qui a été prolongée de 2 ans via un régime transitoire (adopté lors de l'Assemblée départementale du 20 novembre 2020) et qui est mis en œuvre depuis le 1^{er} Janvier 2021.

Conformément au cadre réglementaire en vigueur qui se poursuit jusqu'en 2022 et en lien avec le Plan Environnement adopté le 18 juin 2020 portant des actions ambitieuses, la politique agricole s'oriente et se décline autour de 5 axes :

1/ Agir pour le développement du « manger local » avec une alimentation saine et de qualité

2/ Agir pour s'adapter au changement climatique

3/ Soutenir l'agriculture, facteur d'attractivité pour notre territoire

4/ Agir pour la solidarité et la santé

5/ Agir pour accompagner les territoires

Lors du vote du budget primitif 2021, l'Assemblée départementale a accordé des subventions dans le domaine agricole à différents organismes afin de poursuivre les objectifs de la politique agricole départementale.

Plusieurs d'entre eux n'avaient pas pu établir leurs demandes dans les délais impartis

• Présentation de la demande

1. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Saône-et-Loire

Dans ce cadre, la FDSEA a souhaité renouveler son partenariat sur différents axes de la politique agricole départementale :

- Développer l'action de sensibilisation du « manger local » avec une alimentation saine et de qualité et ainsi, favoriser le développement de l'approvisionnement de proximité, auprès du grand public et des jeunes générations : les opérations « fermes ouvertes », sur un modèle adapté à la crise sanitaire, et les interventions, lors de la semaine du goût, auprès des élèves de 6^{ème}, afin de sensibiliser ce public au métier d'agriculteur et au « manger local », mais aussi d'accompagner les producteurs dans la compréhension et la déclinaison de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentation et alimentation saine (EGALIM),
- Accompagner les agriculteurs dans leur adaptation au changement climatique, dans la mise en place des démarches bas carbone au niveau du département de Saône-et-Loire,
- Poursuivre l'engagement dans l'animation de réunions locales avec la population afin de présenter et d'échanger sur les pratiques agricoles.

La subvention globale sollicitée par la FDSEA pour l'année 2021 pour la mise en place de ces actions s'élève à 41 700 €.(convention annexe 1)

2. L'association Solidarité Paysans

Le Département a décidé lors du vote du Budget primitif 2021, de soutenir différentes actions qui concourent à un accompagnement solidaire des exploitants agricoles rencontrant de graves difficultés.

L'association Solidarité Paysans est une association interdépartementale qui existe et intervient depuis 2 ans sur le territoire de la Saône-et-Loire. Elle répond à des demandes d'exploitants agricoles en extrêmes difficultés sociales souvent liées à des problématiques de ruralité (isolement) et apporte des réponses individuelles avec un accompagnement adapté à chaque situation, en lien avec les organismes sociaux départementaux.

Cette association sollicite le Département à hauteur de 5 000 € pour l'année 2021, afin de prévenir des difficultés accrues des agriculteurs en lien avec la crise sanitaire, et de soutenir l'accompagnement d'une dizaine d'agriculteurs (convention annexe 2).

3. Organisme de Sélection Mouton Charolais

Au cours de l'Assemblée départementale du 18 décembre 2020, l'OS Mouton Charolais a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 6 500 € pour la mise en œuvre de ses actions 2021.

Cependant, cette filière d'élevage a rencontré de graves difficultés. En effet, les conséquences de l'année 2020 sont lourdes pour cette race, avec une crise sanitaire qui a engendré des pertes de débouchés importantes, un épisode de sécheresse et des attaques de troupeaux.

Un effort doit être porté sur des actions supplémentaires de communication de promotion et de valorisation de façon exceptionnelle, tout au long de cette année.

L'OS mouton Charolais souhaite obtenir une aide complémentaire de 38 000 € (convention annexe 3) sur l'année 2021, pour la mise en œuvre de différentes opérations de promotion de la race et de la viande du mouton Charolais.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme «promotion des produits du terroir», l'opération «organisation des circuits courts», l'article 6574 pour la FDSEA, sur le programme «valorisation du tissu rural», les opérations «accompagnement de la solidarité territoriale» et «soutien aux actions de proximité», l'article 6574 pour l'Association solidarité paysans et l'OS Mouton Charolais.

Je vous demande de bien vouloir :

- Attribuer les subventions à la FDSEA, à l'Association solidarité paysans et à l'OS Mouton Charolais pour un montant total de 84 700 €,
- Adopter les conventions correspondantes, jointes en annexes, définissant les modalités de versement des aides départementales à chaque association,
- M'autoriser à signer ces conventions.

Le Président,

+++++

CONVENTION N° 71.PRM SPS.2021-xxx

CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES

ANNEE 2021

Entre

Le Département de Saône-et-Loire, représenté par son Président, dûment habilité par délibération de l'Assemblée départementale du 4 mars 2021

Et

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) - maison de l'agriculture - 59 rue du 19 mars 1962 – 71000 Mâcon, représentée par son Président, dûment habilité par une délibération du

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3211-1,

Vu la demande de subvention présentée par la FDSEA de Saône-et-Loire,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 18 novembre 2020 qui définit les orientations de la politique agricole du département pour 2021,

Vu la délibération de l'assemblée du mars 2021 qui attribue les différentes subventions aux organismes selon les orientations définies.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM – loi du 27 janvier 2014) et la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe – loi du 7 août 2015) ont modifié les cadres d'intervention des collectivités territoriales en matière d'agriculture, au premier rang desquels ceux des Départements et des Régions.

Article 1 : objet et durée de la convention

Dans le cadre de la sensibilisation du grand public au manger local, de la meilleure information du public sur les pratiques agricoles, de l'accompagnement des agriculteurs et notamment des éleveurs sur la déclinaison de la loi EGALIM, ou encore de l'accompagnement de certaines exploitations dans des démarches bas carbone, la FDSEA de Saône-et-Loire sollicite une subvention auprès du Département pour la mise en œuvre de ses actions qui concourent d'une part, au développement de nouvelles relations de confiance avec les consommateurs et la mise en valeur des productions locales, et d'autre part, un accompagnement des agriculteurs pour leur permettre de disposer d'outils pour retrouver du revenu et participer aux actions de lutte contre le réchauffement climatique.

+++++

La présente convention a pour objet de fixer les modalités et les conditions de versement de la subvention du Département à la FDSEA.

L'aide départementale permettra de mettre en oeuvre en 2021, les opérations suivantes :

Descriptif du financement	Montant prévisionnel des dépenses	Montant des dépenses à justifier	Taux d'aide	Montant d'aide attribué
1. Opération fermes ouvertes	29 500 €	29 500 €	50%	14 750 €
2. Opération semaine du goût	15 600 €	15 600 €	50%	7 800 €
3. Engagement des producteurs pour bénéficier de la déclinaison de la loi Etats généraux de l'Alimentation (EGALim)	14 000 €	14 000 €	50%	7 000€
4. Démarches bas carbone	15 500 €	15 500 €	50%	7 750€
5 Animation, échanges, rencontres destinés au grand public autour des pratiques agricoles	8 800 €	8 800 €	50%	4 400€
TOTAL	83 400 €	83 400 €		41 700 €

Cette convention est conclue pour l'année 2021.

Selon les règles générales d'attribution et de versement des aides financières allouées par le Département, la durée de validité de la subvention est limitée au 31 décembre 2022.

Article 2 : montant de la subvention

Au titre de 2021, le Département de Saône-et-Loire attribue une aide d'un montant total de 41 700 € au bénéficiaire indiqué à l'article 1.

Pour optimiser la gestion des actions définies à l'article 1, le financement départemental de ces actions est fongible pour permettre à la FDSEA de faire face aux évolutions imprévisibles tant climatiques que sanitaires.

Article 3 : modalités de versement de la subvention

Le Département versera la subvention selon les modalités suivantes :

- un acompte, après signature de la convention par les 2 parties, de 20 850 € soit 50 % du montant de la subvention accordée,
- le calcul du solde sera versé au prorata des justificatifs transmis, après réception par le service gestionnaire :
 - du bilan financier en dépenses et en recettes des actions menées, comprenant notamment les factures acquittées liées aux outils de communication nécessaires aux actions d'animation et de sensibilisation,

+++++

- du rapport d'activité 2021 de la FDSEA
- du **rapport annuel faisant l'évaluation du travail effectué**, et de l'atteinte des objectifs fixés au regard des actions engagées (selon le détail ci-dessous).

La demande de versement du solde et les pièces justificatives devront être produites impérativement avant le 30 juin 2022.

Evaluation des actions :

- *pour les opérations fermes ouvertes, semaine du goût,*
 - Liste des établissements inscrits aux actions, nombre de classes et d'élèves touchés, liste des fermes ouvertes,
 - Récapitulatif des frais liés à l'organisation des manifestations, les frais d'animation et de sensibilisation pour les actions, supports pédagogiques distribués, outils de communication utilisés...

- *pour l'accompagnement des producteurs afin de bénéficier de la loi des Etats généraux de l'Alimentation (EGALim) :*
 - Nombre de rencontres, de participants, liste des acteurs mobilisés, compte-rendu de réunions
 - Bilan des travaux menés sur certaines CSEA pour travailler sur l'approvisionnement local des cantines, CSEA concernées

- *pour les démarches bas carbone*
 - Liste des exploitants engagés dans la démarche, nombre de rencontres des groupes de travail
 - Compte rendu et bilan des travaux menés sur ce projet

- *pour les temps d'échanges sur les pratiques agricoles,*
 - Liste des réunions de concertation et communes concernées, nombre de participants de la profession et du public
 - Nombre de formations réalisées auprès des exploitants pour leur permettre de mieux communiquer, nombre d'exploitants concernés

Cette subvention sera créditée au compte de la FDSEA selon les procédures comptables et budgétaires en vigueur. Les versements seront effectués sous réserve du respect par l'organisme des obligations mentionnées à l'article 4.

Article 4 : obligations incombant au bénéficiaire

4.1 obligations comptables

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 2009-10 du 3 décembre 2009 du comité de la réglementation comptable afférant aux règles comptables des organisations syndicales (article L2135-1 du code du travail) de telle sorte que la

+++++

Collectivité ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet. La présentation budgétaire retenue doit permettre d'individualiser les actions subventionnées.

Les comptes seront certifiés par le Président de l'organisme.

Les documents comptables devront être conservés pendant 10 ans suivant l'exécution de la présente convention.

4.2 Obligations d'informations

Le bénéficiaire s'engage à informer le Département de tous les événements susceptibles de modifier sa situation économique, financière et juridique ou d'impacter la bonne réalisation des objectifs ou actions visées à l'article 1.

Il lui communique les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes dans un délai de 2 mois après la clôture de l'exercice, ainsi que les comptes rendus des bureaux, conseils d'administration et assemblées générales.

Il s'engage à produire aux services du Département toute pièce ou information permettant d'évaluer et d'apprécier la qualité des actions proposées.

4.3 Obligations de communication

Par la présente convention, l'organisme s'engage à :

- rendre lisible l'engagement du Département sur le soutien apporté aux actions réalisées, utilisant à cet effet les supports qui lui seront proposés ;
- apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec les actions soutenues.

Article 5 : contrôle

L'organisme s'engage à faciliter le contrôle, par le Département, de la réalisation des actions.

Des agents de la collectivité ou des personnes mandatées à cet effet par le Département pourront, à tout moment dans un délai de 2 ans après le virement de la totalité de la subvention, exercer un contrôle sur pièces et sur place.

Dans le cas où ses contrôles feraient apparaître que tout ou partie des subventions allouées n'ont pas été utilisées ou à d'autres fins que celles initialement prévues (cf. article 1), le Département sera en droit de réclamer le versement des sommes indument perçues.

Article 6 : modification de la convention

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé des deux parties dans les mêmes conditions que ladite convention. Le ou les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

+++++

Article 7 : résiliation de la convention

En cas d'inexécution ou de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les sommes versées par le Département qui n'auront pas été utilisées pour remplir les objectifs définis à l'article 1 ou dont l'utilisation n'aura pas été justifiée par la production des pièces mentionnées à l'article 4, seront exigibles dans les mêmes conditions. Un titre de recettes sera émis.

Article 8 : élection de domicile - attribution de juridiction

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent élire domicile au siège du Département. Toutes contestations ou litiges pouvant survenir seront soumis à la juridiction compétente selon les règles applicables en la matière.

Fait à Mâcon, le

En 3 exemplaires originaux.

Pour le Département
de Saône-et-Loire,

Pour la Fédération départementale des
syndicats d'exploitants agricoles,

Le Président

Le Président

CONVENTION N° 71.PRM MPA.2021-xxx
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SOLIDARITE PAYSANS
ANNEE 2021

Entre

Le Département de Saône-et-Loire, représenté par son Président, dûment habilité par délibération de l'Assemblée départementale du mars 2021

Et

L'association Solidarité paysans – xxxxxxxxx, représenté par son Président, dûment habilité par une délibération du

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3211-1,

Vu la demande de subvention complémentaire présentée par Solidarité paysans,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 18 novembre 2020 qui définit les orientations de la politique agricole du département pour 2021,

Vu la délibération de l'assemblée du mars 2021 qui attribue les différentes subventions aux organismes selon les orientations définies,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM – loi du 27 janvier 2014) et la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe – loi du 7 août 2015) ont modifié les cadres d'intervention des collectivités territoriales en matière d'agriculture, au premier rang desquels ceux des Départements et des Régions.

Dans un contexte de crise qui affecte toutes les filières en Saône-et-Loire, la résilience des exploitations passe par la mobilisation, au profit des agriculteurs, de différentes mesures spécifiques relevant de l'action sociale et de la solidarité vis-à-vis desquelles le Département a un rôle de chef de file et exerce de nombreuses compétences (article L 1111-9 et L 3211-1 du CGCT), article L 121-1 et suivants du CASF). Le Département identifie ainsi les exploitants agricoles comme constituant l'un des publics ciblés prioritaires de son PDI (article L 236-1 du CASF) et de son PTI (article L 263-2 du CASF).

+++++

Article 1 : objet et durée de la convention

Dans le cadre de de la politique agricole départementale concernant l'axe « 4 – Agir pour la solidarité et la santé », l'association Solidarité paysans sollicite une subvention auprès du Département pour la mise en œuvre d'actions qui concourent au soutien des démarches de solidarité auprès des agriculteurs et permettent d'apporter une aide personnalisée aux agriculteurs en difficulté.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités et les conditions de versement de la subvention du Département à Solidarité paysans.

L'aide départementale permettra de mettre en oeuvre en 2021, l'action suivante :

Descriptif du financement	Montant des dépenses à justifier	Taux d'aide	Montant d'aide attribué
Accompagnement d'agriculteurs en extrêmes difficultés sociales (frais de structure, frais de déplacements, frais de communication ...) en lien avec les organismes sociaux départementaux	6 250€	80 %	5 000 €

Cette convention est conclue pour l'année 2021.

Selon les règles générales d'attribution et de versement des aides financières allouées par le Département, la durée de validité de la subvention est limitée au 31 décembre 2022.

Article 2 : montant de la subvention

Au titre de 2021, le Département de Saône-et-Loire attribue une aide d'un montant de 5 000 € au bénéficiaire indiqué à l'article 1.

Article 3 : modalités de versement de la subvention

Le Département versera la subvention selon les modalités suivantes :

- un acompte, après signature de la convention par les 2 parties, de 2 500 € soit 50 % du montant de la subvention,
- le calcul du solde après réception par le service gestionnaire :
 - du bilan financier en dépenses et en recettes des actions, avec notamment les justificatifs des frais de structure et de déplacement,
 - des bilans des accompagnements menées et de leur évaluation (le nombre d'agriculteurs accompagnés, leur âge, ceux bénéficiaires du revenu de solidarité active, statut des exploitations, implantation géographique, production principale),
 - du rapport d'activités 2021 de l'association.

La demande de versement du solde et les pièces justificatives devront être produites impérativement avant le 30 juin 2022.

Cette subvention sera créditée au compte de l'association Solidarité paysans selon les procédures comptables et budgétaires en vigueur. Les versements seront effectués sur le compte de Solidarité paysans sous réserve du respect par l'organisme des obligations mentionnées à l'article 4.

Article 4 : obligations incombant au bénéficiaire

4.1 Obligations comptables pour les associations

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99 - 01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations de telle sorte que la Collectivité ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet. La présentation budgétaire retenue doit permettre d'individualiser les actions subventionnées.

Les comptes seront certifiés par le Président de l'organisme.

Conformément aux articles L. 612-4 et suivants et D. 612-5 et suivants du Code de commerce, toute association ayant reçu annuellement des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif ou à caractère industriel et commercial, des organismes de sécurité sociale et des autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 €, doit établir chaque année un bilan, compte de résultat et une annexe dont les modalités d'établissement sont précisées par décret. La certification devra être effectuée par un commissaire aux comptes.

Les documents comptables devront être conservés pendant 10 ans suivant l'exécution de la présente convention.

4.2 Obligations d'informations

Le bénéficiaire s'engage à informer le Département de tous les événements susceptibles de modifier sa situation économique, financière et juridique ou d'impacter la bonne réalisation des objectifs ou actions visées à l'article 1.

Il lui communique les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes dans un délai de 2 mois après la clôture de l'exercice, ainsi que les comptes rendus des bureaux, conseils d'administration et assemblées générales.

Il s'engage à produire aux services du Département toute pièce ou information permettant d'évaluer et d'apprécier la qualité des actions proposées.

4.3 Obligations de communication

Par la présente convention, l'organisme s'engage à :

- rendre lisible l'engagement du Département sur le soutien apporté aux actions réalisées, utilisant à cet effet les supports qui lui seront proposés ;
- apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec les actions soutenues.

+++++

Article 5 : contrôle

L'organisme s'engage à faciliter le contrôle, par le Département, de la réalisation des actions.

Des agents de la collectivité ou des personnes mandatées à cet effet par le Département pourront, à tout moment dans un délai de 2 ans après le virement de la totalité de la subvention, exercer un contrôle sur pièces et sur place.

Dans le cas où ses contrôles feraient apparaître que tout ou partie des subventions allouées n'ont pas été utilisées ou à d'autres fins que celles initialement prévues (cf. article 1), le Département sera en droit de réclamer le versement des sommes indument perçues.

Article 6 : modification de la convention

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé des deux parties dans les mêmes conditions que ladite convention. Le ou les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : résiliation de la convention

En cas d'inexécution ou de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les sommes versées par le Département qui n'auront pas été utilisées pour remplir les objectifs définis à l'article 1 ou dont l'utilisation n'aura pas été justifiée par la production des pièces mentionnées à l'article 4, seront exigibles dans les mêmes conditions. Un titre de recettes sera émis.

Article 8 : élection de domicile - attribution de juridiction

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent élire domicile au siège du Département. Toutes contestations ou litiges pouvant survenir seront soumis à la juridiction compétente selon les règles applicables en la matière.

Fait à Mâcon, le

En 3 exemplaires originaux.

Pour le Département
de Saône-et-Loire

Pour l'association
Solidarités paysans,

Le Président

Le Président

+++++

CONVENTION N° 71.PRM MPA.2021-xxx

CONVENTION AVEC L'ORGANISME DE SELECTION (OS) MOUTON CHAROLLAIS

AIDE COMPLEMENTAIRE

ANNEE 2021

Entre

Le Département de Saône-et-Loire, représenté par son Président, dûment habilité par délibération de l'Assemblée départementale du mars 2021

Et

L'Organisme de sélection (OS) mouton charollais – 41 rue du général Leclerc – 71120 Charolles, représenté par son Président, dûment habilité par une délibération du

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3211-1,

Vu la demande de subvention complémentaire présentée par l'OS mouton charollais,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 18 novembre 2020 qui définit les orientations de la politique agricole du département pour 2021,

Vu la délibération de l'assemblée du mars 2021 qui attribue les différentes subventions aux organismes selon les orientations définies,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM – loi du 27 janvier 2014) et la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe – loi du 7 août 2015) ont modifié les cadres d'intervention des collectivités territoriales en matière d'agriculture, au premier rang desquels ceux des Départements et des Régions.

Article 1 : objet et durée de la convention

La filière d'élevage mouton charollais a rencontré de graves difficultés en 2020 aux conséquences lourdes : crise sanitaire, sécheresses, attaques de troupeaux. Aussi dans le cadre de la politique agricole départementale concernant l'axe « 3 – Soutenir l'agriculture, facteur d'attractivité pour notre territoire » l'OS mouton charollais sollicite une subvention complémentaire auprès du Département.

+++++

L'aide départementale permettra de mettre en oeuvre les actions suivantes :

Descriptif du financement	Montant des dépenses à justifier	Taux d'aide	Montant d'aide attribué
Actions d'un plan d'accompagnement des éleveurs : frais de personnels et frais de déplacement	58 462€	65 %	38 000 €

Cette convention est conclue pour l'année 2021.

Selon les règles générales d'attribution et de versement des aides financières allouées par le Département, la durée de validité de la subvention est limitée au 31 décembre 2022.

Article 2 : montant de la subvention

Au titre de 2021, le Département de Saône-et-Loire attribue une aide d'un montant de 38 000 € au bénéficiaire indiqué à l'article 1.

Article 3 : modalités de versement de la subvention

Le Département versera la subvention selon les modalités suivantes :

- un acompte, après signature de la convention par les 2 parties, de 19 000 € soit 50 % du montant de la subvention,
- le calcul du solde après réception par le service gestionnaire :
 - du bilan financier en dépenses et en recettes des actions, avec notamment les justificatifs des frais de personnel et de déplacement,
 - des bilans des actions menées et de leur évaluation (nombre d'éleveurs accompagnés, actions mises en place, résultats attendus, résultats obtenus),
 - du rapport d'activités 2021 de l'association.

La demande de versement du solde et les pièces justificatives devront être produites impérativement avant le 30 juin 2022.

Cette subvention sera créditée au compte de l'Organisme de sélection mouton charollais selon les procédures comptables et budgétaires en vigueur. Les versements seront effectués sur le compte de l'OS Mouton charollais sous réserve du respect par l'organisme des obligations mentionnées à l'article 4.

Article 4 : obligations incombant au bénéficiaire

4.1 Obligations comptables pour les associations

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99 - 01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations de telle sorte que la Collectivité ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet. La présentation budgétaire retenue doit permettre d'individualiser les actions subventionnées.

Les comptes seront certifiés par le Président de l'organisme.

Conformément aux articles L. 612-4 et suivants et D. 612-5 et suivants du Code de commerce, toute association ayant reçu annuellement des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif ou à caractère industriel et commercial, des organismes de sécurité sociale et des autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 €, doit établir chaque année un bilan, compte de résultat et une annexe dont les modalités d'établissement sont précisées par décret. La certification devra être effectuée par un commissaire aux comptes.

Les documents comptables devront être conservés pendant 10 ans suivant l'exécution de la présente convention.

4.2 Obligations d'informations

Le bénéficiaire s'engage à informer le Département de tous les événements susceptibles de modifier sa situation économique, financière et juridique ou d'impacter la bonne réalisation des objectifs ou actions visées à l'article 1.

Il lui communique les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes dans un délai de 2 mois après la clôture de l'exercice, ainsi que les comptes rendus des bureaux, conseils d'administration et assemblées générales.

Il s'engage à produire aux services du Département toute pièce ou information permettant d'évaluer et d'apprécier la qualité des actions proposées.

4.3 Obligations de communication

Par la présente convention, l'organisme s'engage à :

- rendre lisible l'engagement du Département sur le soutien apporté aux actions réalisées, utilisant à cet effet les supports qui lui seront proposés ;
- apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec les actions soutenues.

Article 5 : contrôle

L'organisme s'engage à faciliter le contrôle, par le Département, de la réalisation des actions.

Des agents de la collectivité ou des personnes mandatées à cet effet par le Département pourront, à tout moment dans un délai de 2 ans après le virement de la totalité de la subvention, exercer un contrôle sur pièces et sur place.

Dans le cas où ses contrôles feraient apparaître que tout ou partie des subventions allouées n'ont pas été utilisées ou à d'autres fins que celles initialement prévues (cf. article 1), le Département sera en droit de réclamer le versement des sommes indument perçues.

+++++

Article 6 : modification de la convention

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé des deux parties dans les mêmes conditions que ladite convention. Le ou les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : résiliation de la convention

En cas d'inexécution ou de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les sommes versées par le Département qui n'auront pas été utilisées pour remplir les objectifs définis à l'article 1 ou dont l'utilisation n'aura pas été justifiée par la production des pièces mentionnées à l'article 4, seront exigibles dans les mêmes conditions. Un titre de recettes sera émis.

Article 8 : élection de domicile - attribution de juridiction

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent élire domicile au siège du Département. Toutes contestations ou litiges pouvant survenir seront soumis à la juridiction compétente selon les règles applicables en la matière.

Fait à Mâcon, le

En 3 exemplaires originaux.

Pour le Département
de Saône-et-Loire

Pour l'Organisme de sélection
mouton charollais,

Le Président

Le Président

Direction des routes et des infrastructures

Pôle ingénierie et environnement routier

Réunion du 4 mars 2021

N° 306

CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE

Attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) est une association d'intérêt général créée en 1986 dont les missions se concentrent sur la préservation et la valorisation des milieux naturels remarquables et menacés de Bourgogne. Ses partenaires peuvent être des organismes publics, des collectivités ainsi que des entreprises et d'autres associations.

Le CENB fait partie de la fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels et il est agréé à ce titre depuis le 8 novembre 2013 conformément au Code de l'environnement.

Le CENB gère près de 188 sites en Bourgogne, soit un total d'environ 6000 ha, dont 47 sites en Saône-et-Loire correspondant à une surface de 970 ha. Parmi les plus importants, la Réserve naturelle nationale de la Truchère-Ratenelle (RNNTR), les pelouses de la côte mâconnaise (Verzé) et chalonnaise (Chassey-le-camps), le Mont Avril (Moroges), les rochers du carnaval (Uchon), la lande de la Chaume (Le Creusot) et les prairies inondables d'Ouroux-sur-Saône sont à mentionner.

Les principaux axes d'intervention du CENB sont « connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le Conservatoire dispose d'une maîtrise foncière et d'usage », et « le développement, le soutien des actions en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques ».

Le CENB a par ailleurs accompagné le Département dans sa démarche d'élaboration du nouveau Schéma départemental relatif aux espaces naturels sensibles (SDENS 71), adopté lors de l'Assemblée départementale du 18 juin 2020.

Le Département participe depuis 1994 au fonctionnement du CENB par d'une subvention allouée dans le cadre d'une convention annuelle. Son montant correspondait à 31 000 € en 2020.

• Présentation de la demande

En 2021 le budget prévisionnel du CENB s'élève à 2 700 541,11 €. La participation financière du Département est sollicitée au titre de cet exercice.

Il est proposé d'octroyer au CENB une aide de 31 000 € puis de conclure la convention correspondante figurant en annexe 1. Cette aide permettrait d'assurer, sur le territoire de la Saône-et-Loire, le fonctionnement de la Réserve naturelle nationale de la Truchère-Ratenelle (maintenance des équipements, entretien/réaménagements du site, inventaires et suivi de la faune et de la flore, animations pédagogiques,

tournées de surveillance, gestion administrative...) ainsi que l'entretien, l'aménagement et la valorisation des espaces naturels gérés par le CENB sur le territoire de la Saône-et-Loire.

Exceptionnellement pour l'année 2021 et en accord avec cet organisme, une partie de la subvention attribuée au CENB sera destinée à l'accompagnement du Département dans la mise en œuvre de son nouveau SDENS (assistance technique, scientifique et méthodologique dans le choix des futurs sites labélisés ENS71, proposition d'intégration de certains sites CENB au réseau de sites labélisés ENS71) et dans la gestion de ses propres ENS (avis sur documents de gestions...).

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme «Voies vertes et espaces naturels», l'opération «2021 - Actions en faveur de l'environnement», l'article 6574.

Je vous demande de bien vouloir :

- accorder au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne une subvention de 31 000 € au titre de l'année 2021,
- approuver et m'autoriser à signer la convention correspondante annexée au présent rapport.

Le Président,



**CONVENTION AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE
BENEFICIAIRE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
DU DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Entre

Le Département de Saône-et-Loire, représenté par son Président, dûment habilité par délibération de l'Assemblée Départementale en date du

Et

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB), association d'intérêt général, domicilié chemin du Moulin des Etangs à 21600 Fenay, représenté par son Président, dûment habilité par une délibération du 19 novembre 2019,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la politique du Département de Saône-et-Loire en faveur des espaces naturels sensibles,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Le Département, dans le respect de ses compétences, soutient les initiatives qui sont facteurs de dynamisme et d'attractivité de son territoire.

Dans le cadre de ses politiques de solidarités, de développement et d'animation des territoires menées en application du Code général des collectivités territoriales, le Département de Saône-et-Loire soutient les institutions publiques, structures publiques ou privées et associations qui :

- l'accompagnent dans l'exercice de ses compétences et politiques publiques,
- respectent l'esprit de la loi du 1er juillet 1901 reconnaissant le droit d'association ainsi que les principes d'intervention du service public,
- facilitent la promotion et l'inclusion sociale des publics en difficultés et l'épanouissement individuel et collectif des citoyens, recherchent la mixité sociale, géographique et générationnelle dans l'accès aux activités proposées,
- s'engagent dans la prévention des conduites à risque et dans la mise en place d'actions de développement durable.

Enfin, dans l'objectif de maintenir le développement et d'optimiser la gestion des espaces naturels sur le territoire de la Saône-et-Loire, le Département a adopté lors de l'Assemblée départementale du 18 juin 2020 un nouveau Schéma départemental relatif aux espaces naturels sensibles (SDENS71).

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est agréé au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement depuis le 2 décembre 2013. A ce titre, le CENB est un partenaire privilégié dans l'accompagnement des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Cette association a pour vocation la conservation, la gestion et la valorisation des sites naturels remarquables de la Bourgogne. Dans cet objectif, il mène des programmes annuels qui intègrent des

actions d'expertises scientifiques, de maîtrise foncière, de gestion biologique des sites et de sensibilisation du public et d'accompagnement des collectivités.

Ces actions se basent sur 4 axes, définis dans le plan d'action quinquennal (PAQ) adopté par le CENB en 2020 :

- Axe 1 : Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels les Conservatoires disposent d'une maîtrise foncière ou d'usage,
- Axe 2 : Développer, soutenir et démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques,
- Axe 3 : Animer et participer aux dynamiques de réseaux, au partage d'expérience et à la transmission des savoirs,
- Axe 4 : Développer l'assise citoyenne au service de la prise en compte de la Nature et de sa préservation.

Dans cette perspective, le Conservatoire accompagne le Département dans la mise en œuvre de la politique ENS depuis 2008, notamment par la mise en commun de moyens humains et matériels ainsi que par l'échange d'informations.

Article 1 : objet et durée de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités et les conditions de versement de la subvention du Département au CENB.

La subvention départementale permettra de mettre en œuvre en 2021, les objectifs ou actions suivantes :

- expertises scientifiques,
- aide au montage de projets sur des sites naturels remarquables,
- informations scientifiques générales sur les milieux naturels et les espèces,
- entretien et aménagement des sites naturels de Saône-et-Loire,
- Accompagnement du Département dans la mise en œuvre de son nouveau SDENS.

L'Assemblée départementale a décidé de soutenir le CENB pour le financement d'une mission déléguée à la réserve naturelle nationale de la Truchère-Ratenelle : suivi de la faune et de la flore, entretien, aménagement, tournées de surveillance, animation et valorisation de ce site géré par le conservatoire.

Cette subvention sera également affectée aux actions d'entretien, d'aménagement, de restauration, de valorisation et de communication sur les milieux naturels de Saône-et-Loire gérés par le conservatoire : pelouses de la côte mâconnaise (Verzé) et chalonnaise (Chassey-le-camps), Mont Avril (Moroges), rochers du carnaval (Uchon), lande de la Chaume (Le Creusot), prairies inondables d'Ouroux-sur-Saône etc...

Enfin, durant l'année 2021, dans le cadre de l'axe 2 du PAQ du Conservatoire, cette subvention sera également destinée

- à l'accompagnement du Département dans la mise en place de son schéma départemental relatif aux ENS : assistance technique, scientifique et méthodologique dans le choix des futurs sites labélisés ENS71 proposés par les collectivités et propositions d'intégration de certains sites CENB au réseau de sites labélisés ENS71,
- à l'accompagnement méthodologique du Département dans la gestion de ses propres ENS : avis sur documents de gestion...

Cette convention est conclue pour l'année 2021. La durée de validité de la subvention est limitée au 31 décembre de l'exercice suivant l'exercice budgétaire au titre duquel elle est attribuée, soit le 31 décembre 2022.

Article 2 : montant de la subvention

Le Département de Saône-et-Loire attribue au titre de l'année 2021, une aide d'un montant de 31 000 € au bénéficiaire indiqué à l'article 1.

Article 3 : modalités de versement de la subvention

Le Département versera cette subvention de 31 000 € selon les modalités suivantes :

► un acompte, après signature de la convention, de 15 500 € soit 50 % du montant de la subvention,

► le solde, après réception des pièces justificatives des actions réalisées (si nécessaire) ainsi que le rapport d'activités de l'année pour laquelle la subvention a été notifiée.

Elle sera créditée au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables et budgétaires en vigueur, sous réserve du respect par l'organisme des obligations mentionnées à l'article 4.

Article 4 : obligations du bénéficiaire

4.1 : obligations comptables

Pour tous les bénéficiaires privés ou publics, les documents comptables sont à conserver pendant les 10 années consécutives à l'exécution de la présente convention.

Le bénéficiaire s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement N° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations de telle sorte que la responsabilité du Département ne puisse être recherchée ou inquiétée en aucune façon à ce sujet. La présentation budgétaire retenue doit permettre d'individualiser les actions subventionnées.

Les comptes seront certifiés par le Président de l'organisme.

Conformément aux articles L. 612-4 et suivants et D. 612-5 et suivants du Code de commerce, toute association ayant reçu annuellement des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif ou à caractère industriel et commercial, des organismes de sécurité sociale et des autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif, une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000 €, doit établir chaque année un bilan, un compte de résultat et une annexe dont les modalités d'établissement sont précisées par décret. La certification doit en être effectuée par un commissaire aux comptes.

4.2 : obligations d'information

Le bénéficiaire s'engage à informer le Département de tous les événements susceptibles de modifier sa situation économique, financière et juridique ou de porter atteinte à la bonne réalisation des objectifs ou actions visés à l'article 1.

Il lui communique les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes ainsi que le bilan financier de l'action, dans un délai de 2 mois après la clôture de l'exercice.

Il s'engage à produire au Département toute pièce ou information permettant d'évaluer et d'apprécier la qualité des actions proposées.

4.3 : obligations de communication

Par la présente convention, l'organisme s'engage à :

➤ rendre lisible l'engagement du Département sur le soutien apporté aux actions réalisées, utilisant à cet effet les supports qui lui seront proposés,

➤ apposer le logo du Département de Saône-et-Loire sur tout support de communication en lien avec les actions soutenues.

Article 5 : contrôle

L'organisme s'engage à faciliter le contrôle, par le Département, de la réalisation des actions.

Des agents de la Collectivité ou des personnes mandatées à cet effet par le Département pourront, à tout moment dans un délai de deux ans après le versement de la subvention, exercer un contrôle sur pièces et sur place.

Dans le cas où ces contrôles feraient apparaître que tout ou partie des subventions allouées n'ont pas été utilisées ou à d'autres fins que celles initialement prévues, le Département sera en droit de réclamer le remboursement des sommes indument perçues.

Article 6 : modification de la convention

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé des deux parties. Le ou les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris pour une raison quelconque dans l'exécution de la présente convention par le bénéficiaire, celui-ci doit en informer le Département sans délai par lettre recommandée avec avis de réception.

Article 7 : résiliation de la convention

En cas d'inexécution ou de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 8 : élection de domicile - attribution de juridiction

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent élire domicile au siège du Département.

Toutes contestations ou litiges pouvant survenir seront soumis à la juridiction compétente selon les règles applicables en la matière.

Fait à Mâcon, le _____ en deux exemplaires originaux.

Pour le Département de Saône-et-Loire,

Pour le Conservatoire d'espaces naturels de
Bourgogne,

Le Président du Département

Le Président

Direction de l'accompagnement des territoires

Réunion du 4 mars 2021
N° 307

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Aide à l'investissement des Centres de première intervention

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Conformément aux dispositions de la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours, le Département s'est doté d'un établissement public dénommé « Service départemental d'incendie et de secours » (SDIS) composé d'un corps départemental organisé en centre d'incendie et de secours et d'un service de santé et de secours médical.

Dans ce cadre, les matériels, les personnels professionnels et volontaires, et les bâtiments ont été transférés progressivement au Service départemental d'incendie et de secours.

Cependant, certaines collectivités ont souhaité conserver des Centres de première intervention (CPI). C'est ainsi qu'en 2021, on dénombre 56 CPI en Saône-et-Loire qui dépendent de commune ou de syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU).

Pour sécuriser le fonctionnement juridique et opérationnel de ces CPI, le conseil d'administration du SDIS a mis en place un groupe de travail pour faire des propositions d'évolution basées sur le diagnostic de leur fonctionnement.

Ces propositions doivent répondre à plusieurs enjeux :

- prendre en compte la diversité des CPI,
- appréhender l'intérêt et la capacité opérationnels de chaque CPI,
- sécuriser les sapeurs-pompiers, l'autorité territoriale et le Directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- maîtriser les coûts liés à la gestion d'un CPI pour les communes et SIVU, ainsi que le SDIS,
- favoriser le partage d'informations, d'expertise entre les gestionnaires de CPI et le SDIS,
- élaborer un dispositif contractuel adapté à cette nouvelle réalité opérationnelle et traduisant les engagements respectifs.

Le diagnostic présenté au conseil d'administration du SDIS le 9 novembre 2020 dressait l'état des lieux sur 4 volets :

- volet opérationnel,
- volet ressources humaines et compétences,
- volet équipement et moyens techniques,
- volet juridique et gestion administrative.

Les principales actions portent sur le remboursement des allocations de vétérance, la prise en charge de visites médicales, la mise à niveau par de la formation technique, juridique et administrative et l'acquisition, le suivi et la gestion de matériel d'intervention ou de protection individuelle.

• Présentation de la demande

Il est proposé que le Département soutienne les CPI pour leur mise à niveau opérationnel en finançant :

- Les équipements de protection individuelle (EPI) des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) (estimés à 2 000 € TTC / SPV) à hauteur de 50%,
- Les matériels spécifiques de protection pour la lutte contre l'incendie ou les interventions dangereuses visant à assurer la sécurité des sapeurs-pompiers volontaires, sur la base d'une estimation de 2 dossards (estimé à 1 200 € TTC/unité), de 4 bouteilles (estimé à 400 € TTC/unité), et d'1 pantalon de protection pour le tronçonnage (estimé à 100 € TTC/unité), par CPI à hauteur de 50%,
- 2 BIP par CPI, reliés au système d'alerte du SDIS à hauteur de 100% (estimé à 190 € TTC par BIP),
- Les travaux de rénovation des bâtiments, nécessaires à la mise en conformité à hauteur de 30% pour une dépense maximale de 15 000 €.

Ce programme s'étendrait sur les années 2021, 2022 et 2023.

Pour le matériel, les besoins en financement par le Département sont estimés à 620 000 € sur la période et 150 000 € pour les travaux.

Pour 2021, une première enveloppe de 286 000 € est proposée.

Les demandes devront être faites par les communes ou les SIVU avant le 30 juin de chaque année. Le SDIS donnera un avis sur la conformité du matériel et la mise en conformité des locaux ainsi que sur la répartition des subventions en cas de dépassement de l'enveloppe annuelle.

Le versement des aides se fera sur le montant hors taxes en une seule fois sur présentation des justificatifs de dépenses.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme «Service d'incendie et protection civile», l'opération « Sécurité et Protection civile », l'article 204141.

Je vous demande de bien vouloir :

- m'autoriser à valider ce rapport et le règlement d'intervention,
- donner délégation à la Commission permanente pour la répartition de ces aides et les modifications et les ajustements éventuels du présent règlement.

Le Président,

Direction de l'accompagnement des territoires

Réunion du 4 mars 2021
N° 308

SAONE ET LOIRE 2020

Appel à projets et projets territoriaux structurants 2021 : attribution de subventions

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Le Département soutient les projets portés par les territoires par une ingénierie technique et un dispositif d'aides financières.

L'Assemblée départementale du 31 mars 2017 a défini les fondements et modalités de l'intervention départementale à destination des territoires.

Cette politique est guidée par 3 objectifs :

- donner les moyens aux Collectivités locales de réaliser leurs projets,
- favoriser l'activité économique locale par les travaux générés,
- soutenir les actions menées dans le cadre du Plan environnement adopté par le Département le 18 juin 2020.

Les Communes et leurs groupements sont invités à déposer des demandes de subventions auprès du Département concernant des projets d'investissement dans 5 thématiques :

- services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments
- urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement,
- développement, promotion, valorisation et attractivité du territoire,
- infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien,
- santé.

Le Règlement d'intervention 2021 a été adopté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 19 novembre 2020. Les modalités d'intervention ont été retranscrites au sein d'un vademécum circonstancié. Il présente celles de l'Appel à projets « classiques », « estampillés Plan environnement » et celles de l'Appel à projets structurants.

Une enveloppe de 11 M€ (7,5 M€ pour les projets « classiques », 2 M€ pour les projets estampillés « Plan environnement » et 1,5 M€ pour les projets structurants) a été fléchée.

• Présentation de la demande

1. Appel à projets départemental 2021 : Proposition de répartition des soutiens aux investissements portés par les communes et intercommunalités

xxx projets ont été déposés après instruction par les directions concernées sur les différentes thématiques sectorielles suivant les tableaux joints en annexes.

Sous réserve d'être intégralement réalisés, ces projets sont susceptibles de générer xx M€ de travaux, qui contribuent à redynamiser l'économie locale notamment par la mobilisation des entreprises du Bâtiment et travaux publics (BTP).

La Commission des territoires se prononcera sur ces propositions.

Une proposition de programmation pour l'affectation de l'enveloppe départementale, fondée sur les conditions de répartition détaillées ci-avant, est jointe en annexe 1 au présent rapport.

Au total, le Département a instruit xxx projets à hauteur de x xxx xxx € (annexe 1).

- xxx dossiers pour le volet « services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments », susceptibles de générer xx M€ de travaux
- xxx dossiers pour le volet « urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement », susceptibles de générer xx M€ de travaux
- xxx dossiers pour le volet « développement, promotion, valorisation et attractivité du territoire », susceptibles de générer xx M€ de travaux
- xxx dossiers pour le volet « infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien », susceptibles de générer xx M€ de travaux
- xxx dossiers pour le volet « santé », susceptibles de générer xx M€ de travaux.

Au regard de l'instruction et des projections, il est proposé de modifier l'enveloppe budgétaire, en apportant 2,5 millions d'€ supplémentaires dont 500 K€ pour soutenir les projets dits « classiques » et 2M€ pour les projets estampillés « Plan environnement » des communes et intercommunalités.

2. Les projets territoriaux structurants

Cette aide est accordée à concurrence d'un seul projet structurant par bassin de vie (SCOT), et dans la limite d'une enveloppe totale de 1,5 M€.

Après instruction par les directions concernées, 6 projets répondent aux conditions d'éligibilité du règlement et seront présentés à la Commission des territoires. (annexe 2).

Pour l'ensemble des dossiers, les avances et/ou les aides ne seront versées qu'après présentation des pièces complémentaires manquantes aux dossiers.

3. Proposition de changement d'affectation du projet 2020 de la commune de Blanzay.

La commune de Blanzay a informé le Département d'un sur-financement en subventions de son projet de réhabilitation d'un complexe sportif déposé sur l'Appel à projets 2020 et pour lequel une aide de 25 000 € a été votée en Commission permanente du 13 mars 2020. Elle demande donc un changement de destination de son projet, en déposant une deuxième phase de son projet 2019, concernant des travaux de transformation d'un restaurant scolaire en pôle associatif. Il est proposé de prendre en lieu et place cette nouvelle demande pour le même montant de subvention soit 25 000 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Pour les actions estampillées « Plan environnement », les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme et l'autorisation de programme « Plan environnement », l'opération « 2021 – AAP environnement », les articles 204141 et 204142.

Pour les autres actions dites « classiques », les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « Aide aux territoires », l'autorisation de programme « PACT 2017-2021 », l'opération « 2021 – Appel à projets départemental », les articles 204141 et 204142. Les crédits complémentaires seront proposés dans le cadre de la DM1 2021 à travers l'augmentation de l'autorisation de programme « PACT 2017-2021 ».

Au regard de ces éléments, je vous demande de bien vouloir :

- attribuer les subventions aux porteurs de projets ayant sollicité une aide et suivant les conditions arrêtées, telles que proposées dans les tableaux joints en annexes. Pour les collectivités ayant demandé une avance, celle-ci se fera après la réception de l'ensemble des pièces,
- adopter le changement d'affectation de la subvention sollicitée par la Commune de Blanzay au titre de l'appel à projet 2020
- donner délégation à la Commission permanente pour procéder à d'éventuelles prorogations de subventions ou de changement d'affectation.

Le Président,

Montant AP PACT 2017 - 2021 :	40 156 683 €
Montant AAP 2020 :	9 000 000 €
Montant AAP 2021 :	xx xxx xxx €
Crédits engagés :	x €
Présente demande :	x xxx xxx €

Proposition Répartition aides Appel à projets "Territoires" 2021

Annexe 1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune d'ANOST	E	Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation thermique de deux logements	35 500			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune d'ANOST		Tourisme	AAP 2021 réhabilitation du gîte de Dront	400 000			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune d'AUTUN	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 requalification de la place Deguin	619 100			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de CHISSEY-EN-MORVAN		Voirie	AAP 2021 réfection de la place des Gilandes	21 370			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de CORDESSE		Voirie	AAP 2021 travaux d'adressage	11 075			1
REGION MACONNAISE	AUTUN-1	Commune de CURGY		Aménagement de bourg	AAP 2021 Aménagement du hameau St Denis	126 532			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de DRACY-SAINT-LOUP		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et sécurisation de l'entrée sud du bourg	76 980			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de LUCENAY-L'EVEQUE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Villars	17 145			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de RECLESNE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie VC12 les Bas de Reclesne	12 775			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de ROUSSILLON-EN-MORVAN		Tourisme	AAP 2021 aménagement extérieur de la cabane du hameau de Forestage (cabane des harkis)	17 188			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de SAINT-FORGEOT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route des buissonniers	39 775			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES		Voirie	AAP 2021 réfection de routes communales	32 784			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de SAISY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection de la toiture de la bibliothèque	12 721			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de TAVERNAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 installation d'un drainage pour évacuation de gaz radon à l'école	10 900			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de SOMMANT		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église	48 943			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune de TINTRY		Aménagement de bourg	AAP 2021 travaux d'adressage	18 885			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune d'EPINAC		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration du Puits Hottinguer	210 406			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	Commune d'IGORNAY		Equipement sportif	AAP 2021 réhabilitation des vestiaires du stade	25 007			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-1	SIVOM de CUSSY-EN-MORVAN		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable à La Petite Verrière du chemin des	93 350			1
	Total AUTUN-1					1 830 436			19
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Communauté de communes du Grand Autunois Morvan	E	Environnement	AAP 2021 création d'un itinéraire cyclable de liaisonnement entre la ville d'Autun et la voie verte	200 000			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune d'ANTULLY		Services de proximités	AAP 2021 aménagement d'un bâtiment communal en surface commercial	50 075			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune d'AUTUN		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration des tronçons de remparts Maladière C8 C9 T3	480 000			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune d'AUXY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	30 230			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de BRION		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place du lotissement du hameau	37 253			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de BROYE		Assainissement collectif	AAP 2021 amélioration du réseau d'assainissement en bordure du Rançon en amont du pont de Broye, de	342 259			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de CHARBONNAT		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement et agrandissement de la salle des fêtes	20 079			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de DETTEY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 construction d'un garage communal	23 417			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LA CHAPELLE-SOUS-UCHON		Voirie	AAP 2021 réfection VC de Toulangeon à Rivière	34 260			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LA COMELLE		Aménagement de bourg	AAP 2021 rénovation du lavoir et du WC public	21 500			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LA GRANDE-VERRIERE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	36 875		CHOIX A FAIRE	1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LA GRANDE-VERRIERE		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation du bâtiment communal de La Settière	43 251		CHOIX A FAIRE	1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LA TAGNIERE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 installation d'une chaudière à granulés à l'épicerie	17 639			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de LAIZY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	30 401			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	AUTUN-2	Commune de MARMAGNE		Aménagement de bourg	AAP 2021 réfection des allées du cimetière	27 093			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de MESVRES		Assainissement collectif	AAP 2021 aménagements de déversoirs d'orage et création d'un réseau séparatif dans le quartier du	348 925			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Demitry	25 875			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-EMILAND		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre Bourg	42 926			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-EUGENE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation de l'ancienne cantine en salle associative	25 749			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement des locaux de la mairie	50 864			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-NIZIER-SUR-ARROUX		Tourisme	AAP 2021 travaux de mises aux normes électriques du camping municipal	19 412			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de SAINT-PRIX		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	13 216			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de THIL-SUR-ARROUX		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	15 000			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Commune de ETANG-SUR-ARROUX	E	Environnement	AAP 2021 aménagement de la RD 994	339 150			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	AUTUN-2	Syndicat de Mutualisation d'Eau Morvan Autunois Couchois		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de Dracy-les-Couches	253 000			1
	Total AUTUN-2					2 528 449			25
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de SAINT-LAURENT-D'ANDENAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection salles de classe	19 740			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de BLANZY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation de locaux afin d'installer un centre technique municipal	787 609			1
CHALONNAIS	BLANZY	Commune de COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la cour de la salle communale	21 460			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de GOURDON		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'un city stade et de terrains de pétanque	44 330			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	BLANZY	Commune de JONCY		Voirie	AAP 2021 remise en état du pont du hameau de Rains	34 250			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de MARY	E	Environnement	AAP 2021 aménagement d'un espace d'accueil et d'un sentier de découverte	48 989			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de MONTCHANIN		Etablissements médicaux	AAP 2021 réhabilitation d'une maison de santé	86 500			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de SAINT-EUSEBE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 construction de 2 salles de classe	521 171			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de SAINT-JULIEN-SUR-DHEUNE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	11 835			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE		Assainissement collectif	AAP 2021 travaux de voirie	66 825			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune de SAINT-MICAUD		Etablissements petite enfance	AAP 2021 création d'une salle de garderie périscolaire	18 260			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	BLANZY	Commune d'Ecuisses		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	15 402			1
REGION MACONNAISE	BLANZY	SIVOS de JONCY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation des locaux scolaires	10 048			1
	Total BLANZY					1 686 418			13
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune d'ALUZE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	14 967			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de CHAGNY	E	Equipement sportif	AAP 2021 rénovation énergétique du gymnase	165 145			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de CHAGNY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'une maison France Services	209 015			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de CHANGE		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'une aire de jeux	16 301			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de CHARRECEY		Voirie	AAP 2021 réfection de la placette Fontaine Rabat	20 624			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de CHASSEY-LE-CAMP		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	11 958			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de CHAUDENAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	43 129		CHOIX A FAIRE	1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de CHAUDENAY		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre bourg	63 000		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de CHEILLY-LES-MARANGES		Logement	AAP 2021 réhabilitation d'un logement locatif	63 300			1
PAYS DE L'AUTOINOIS MORVAN	CHAGNY	Commune de COUCHES		Equipement sportif	AAP 2021 création d'un terrain annexe de rugby	203 335			1
PAYS DE L'AUTOINOIS MORVAN	CHAGNY	Commune de COUCHES	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre bourg rue Chaméron	244 282			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de DENNEVY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la toiture d'un bâtiment communal	34 382			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de DEZIZE-LES-MARANGES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 reconversion de l'ancienne poste en mairie 2ème tranche	466 240			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de FONTAINES		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église Saint-Just	261 000			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de FONTAINES	E	Environnement	AAP 2021 travaux de lutte contre le ruissellement : extension du bassin du Fourneau	251 217			1
AGGLOMERATIONS DE BEAUNE ET NUITS ST GEORGES	CHAGNY	Commune de PARIS-L'HOPITAL		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	22 451			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de REMIGNY		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place du monument	160 116			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de RULLY	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP2021 transformation de la bibliothèque en médiathèque via une rénovation des locaux	491 870			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de RULLY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'une extension d'un restaurant scolaire	282 419			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	10 050			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de SAINT-GILLES	E	Environnement	AAP 2021 aménagement et végétalisation du cimetière et de ses abords	16 707			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	CHAGNY	Commune de SAINT-JEAN-DE-TREZY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	17 953			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE		Espaces publics	AAP 2021 création d'un pôle administratif centralisé	934 287			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	CHAGNY	Commune de SAINT-MAURICE-LES-COUCHES	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place du pont	46 149			1
PAYS DE L'AUTUNOIS MORVAN	CHAGNY	Commune de SAINT-MAURICE-LES-COUCHES		Voirie	AAP 2021 aménagement de la voirie pour la mise en sécurité des piétons et écoliers	29 959			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de SAINT-SERNIN-DU-PLAIN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	37 785			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de SAINT-SERNIN-DU-PLAIN	E	Environnement	AAP 2021 travaux de lutte contre le ruissellement "Les Prés Viriats Est, Chemin de la Gaitte, Cromey rue du	127 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	CHAGNY	Commune d'ESSERTENNE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la toiture de l'église	25 095			1
CHALONNAIS	CHAGNY	Commune de BOUZERON		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets	21 562			1
	Total CHAGNY					4 291 297			29
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Communauté d'agglomération Le Grand Chalon		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation de réseaux d'assainissement sur les Communes de Dracy-le-Fort, Mercurey, Lans,	870 463			1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Communauté d'agglomération Le Grand Chalon	E	Environnement	AAP 2021 aménagement de la liaison cyclable Sud : Pont de la Corne / Quai Bellevue	500 000			1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de CHALON-SUR-SAONE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la salle des étains de l'ancien hôpital	48 330		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de CHALON-SUR-SAONE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un restaurant scolaire à l'école Romain Rolland	396 990		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de CRISSEY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'une extension du restaurant scolaire	767 889			1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de FARGES-LES-CHALON	E	Environnement	AAP 2021 travaux de prévention des inondations par ruissellements sur le secteur de Bobouhard	142 000			1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de FRAGNES-LA LOYERE		Equipement sportif	AAP 2021 création d'un pump track	24 800		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de FRAGNES-LA LOYERE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'une aire de loisirs	45 719		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de VIREY-LE-GRAND		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	266 747			1
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 1	Commune de VIREY-LE-GRAND	E	Environnement	AAP 2021 travaux de lutte contre le ruissellement : secteur Jean Moulin et secteur rue du Défriché	160 116			1
	Total CHALON-SUR-SAONE 1					3 223 054			10
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 3	Commune de CHATENOUY-LE-ROYAL		Equipement sportif	AAP 2021 création d'une structure artificielle d'escalade	59 682			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	CHALON-SUR-SAONE 3	Commune de CHATENOY-LE-ROYAL	E	Environnement	AAP 2021 création d'un bassin de rétention Rue de Normandie	30 045			1
	Total CHALON-SUR-SAONE 3					89 727			2
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de BALLORE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du mur d'enceinte du parking de la mairie	15 151			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de BARON		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place de la mairie	38 237			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de BEAUBERY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 extension de l'atelier communal et création de sanitaires	81 248			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de CHANGY		Voirie	AAP 2021 réhabilitation d'un chemin rural	135 390			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de CHAROLLES		Assainissement collectif	AAP 2021 mise en séparatif du réseau d'assainissement rue du Calvaire	258 606			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de DYO		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation et sécurisation des bâtiments communaux	10 865			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de GRANDVAUX		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin des Consorts	14 325			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES		Assainissement collectif	AAP 2021 construction d'une nouvelle station et remplacement du réseau existant (hors extension de	380 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de MARCILLY-LA-GUEURCE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	28 387			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de MARTIGNY-LE-COMTE		Voirie	AAP 2021 réfection et sécurisation d'un pont	21 010		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de MARTIGNY-LE-COMTE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement des espaces devant la mairie	19 470		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de MORNAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	17 410			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de PALINGES		Assainissement collectif	AAP 2021 passage en séparatif du réseau d'assainissement entre l'église et la station	470 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	CHAROLLES	Commune de POUILLOUX		Equipement sportif	AAP 2021 aménagement d'un espace loisirs	53 600			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS		Voirie	AAP 2021 travaux d'adressage	14 942			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SAINT-BONNET-DE-JOUX		Services de proximités	AAP 2021 construction d'un abattoir de proximité	360 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SAINT-BONNET-DE-JOUX	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre bourg	982 549			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SAINT-JULIEN-DE-CIVRY AUTRE DOSSIER		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation du logement de la mairie	91 663			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	CHAROLLES	Commune de SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON		Etablissements médicaux	AAP 2021 aménagement d'un cabinet de groupe dans un bâtiments en cours d'achat	334 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SAINT-VINCENT-BRAGNY		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église Saint-Martin	16 877			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de SUIN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	10 326			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de VAUDEBARRIER		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place communale	18 857			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de VENDENESSE-LES-CHAROLLES		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église	27 802			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune de VIRY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'un préau en salle de réception	68 199			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune d'LOUDRY		Voirie	AAP 2021 réfection de la voirie communale	26 539			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune d'LOUDRY	E	Environnement	AAP 2021 réaménagement des berges suite à la suppression d'un vannage sur la Bourbince	37 344			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune d'OUROUX-SOUS-LE-BOIS-SAINTE-MARIE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	48 190			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	Commune d'OZOLLES		Assainissement collectif	AAP 2021 création d'un réseau d'assainissement collectif et d'une station d'épuration (2ème tranche)	760 516			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAROLLES	SYNDICAT des Eaux de la Région de L'ARCONCE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable à Viry conduite de sortie du réservoir et	211 600			1
	Total CHAROLLES					4 553 103			29
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune d'AMANZE		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation extérieur du bâtiment locatif communal	17 849			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune d'ANGLURE-SOUS-DUN		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection des façades de la mairie	26 460			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de BAUDEMONT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Verfay	27 185			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de BOIS-SAINTE-MARIE		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales	40 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de BRIANT		Voirie	AAP 2021 dénomination des rues et numérotation des habitations	21 750			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de CHASSIGNY-SOUS-DUN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin du Villard	10 843			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de CHATEAUNEUF		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie, adressage et numérotation des rues	13 957			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de CHAUFFAILLES	E	Environnement	AAP 2021 aménagement des abords du parc du château	182 287			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de COUBLANC		Aménagement de bourg	AAP 2021 ravalement du mur de l'école et du parking	12 815			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de CURBIGNY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	22 194			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de FLEURY-LA-MONTAGNE		Aménagement de bourg	AAP 2021 sécurisation du centre bourg 2ème tranche	127 805			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de GIBLES		Etablissements médicaux	AAP 2021 aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaire	57 637			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de LA CHAPELLE-SOUS-DUN		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un espace sanitaire dans le local technique	18 136			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de LA CLAYETTE	E	Environnement	AAP 2021 étude diagnostique des sources de la Faux	11 400			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de LA CLAYETTE		Tourisme	AAP 2021 rénovation des toitures du camping (chalets et accueil)	185 211			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de LIGNY-EN-BRIONNAIS		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre bourg	125 586			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de MAILLY		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église	68 683			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de MUSSY-SOUS-DUN		Voirie	AAP 2021 travaux d'adressage	12 989			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-BONNET-DE-CRAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	26 987			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS		Voirie	AAP 2021 dénomination des voies et numérotation des habitations	18 956			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	27 322			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINTE-FOY		Voirie	AAP 2021 travaux de numérotation et dénomination des rues	10 772			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-IGNY-DE-ROCHE		Etablissements petite enfance	AAP 2021 aménagement d'une micro crèche dans les locaux d'une ancienne école	280 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-JULIEN-DE-JONZY		Acquisition outils numériques	AAP 2021 acquisition de matériel numérique	12 853			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-JULIEN-DE-JONZY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 changement du sas d'entrée de la salle des fêtes	19 184		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réfection de l'isolation des logements de l'ancienne cure	11 064		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS		Aménagement de bourg	AAP 2021 création de cheminement doux entre le pôle scolaire et le commerce	40 520			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SARRY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	32 206			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SEMUR-EN-BRIONNAIS	E	Environnement	AAP 2021 création d'une réserve d'eau de 50 m3	10 625			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de SEMUR-EN-BRIONNAIS		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation du réseau d'assainissement du bourg rue et place Bouthier de Rochefort et place	241 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de TANCON	E	Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 installation de cuves de récupération d'eau de pluie	10 553			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de VAREILLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de l'isolation de l'ancienne école	43 567			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de VARENNE-L'ARCONCE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie lieu-dit les brosses	10 008			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune de VAUBAN		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'allées en béton désactivé	19 679			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune d'IGUERANDE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	29 060			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	Commune d'OYE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection de la toiture de deux bâtiments communaux	57 154			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	CHAUFFAILLES	SYNDICAT des Eaux de la Vallée du SORNIN		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 réhabilitation de réservoirs d'eau potable de "Bois Gauthay" à Coublanc, de la cuve de 1000	443 300			1
	Total CHAUFFAILLES					2 327 596			37
REGION MACONNAISE	CLUNY	Communauté de communes du Clunisois		Tourisme	AAP 2021 mise en oeuvre d'un réseau de sentiers intercommunautaires	84 000			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune d'AMEUGNY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	25 000			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de BERZE-LE-CHATEL		Voirie	AAP 2021 réfection de la voie communale n° 9	21 364			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de BLANOT		Tourisme	AAP 2021 rénovation de l'éclairage des grottes avec remise aux normes	134 400			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de BRAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	33 240			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de BUFFIERES		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation du réseau d'assainissement du hameau des Saignes	406 379			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de BURZY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	26 120			1
CHALONNAIS	CLUNY	Commune de CHAPAIZE	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'un sentier pédestre	169 483			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CHATEAU	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique de la salle communale et de la bibliothèque	355 223			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CHATEAU		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	21 499			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CHIDDES		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	10 134			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CHISSEY-LES-MACON		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	21 905			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CORTAMBERT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	12 909			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CORTAMBERT	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation thermique de la mairie et de la salle communale	175 010			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CORTEVAIX	E	Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation de l'ancienne cure en logements	271 935			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de CORTEVAIX	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 plantation d'arbres et petits équipements	44 501			1
CHALONNAIS	CLUNY	Commune de CURTIL-SOUS-BURNAND		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie rue de la tuilerie	12 961			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de FLAGY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	54 960			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de JALOGNY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	26 386			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de JALOGNY	E	Environnement	AAP 2021 création d'un point de stockage d'eau collectif	12 744			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de LA GUICHE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 sécurisation des accès de l'école	18 148			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de LA VINEUSE- FREGANDE	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation d'un bâtiment communal	577 313			1
CHALONNAIS	CLUNY	Commune de MALAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	33 128			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de MASSILLY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un espace de coworking	56 622			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de MAZILLE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	35 715			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de PRESSY-SOUS-DONDIN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	20 964			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-ANDRE-LE-DESERT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	80 460			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-CLEMENT-SUR-GUYE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	14 160			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINTE-CECILE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	52 048			1
CHALONNAIS	CLUNY	Commune de SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation thermique par les combles du foyer rural 1ère tranche	284 400			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-HURUGE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	21 897			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-MARCELIN-DE-CRAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	32 590			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route des Janins et du Chatelard	25 665			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-VINCENT-DES-PRES		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	12 635			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SAINT-YTHAIRE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration des lavoirs	68 217			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SALORNAY-SUR-GUYE		Assainissement collectif	AAP 2021 remplacement du lagunage du bourg par un filtre planté de roseaux d'une capacité de 1200 EH	1 038 206		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SALORNAY-SUR-GUYE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière et du centre bourg	25 658		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SIGY-LE-CHATEL		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	15 845			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SIVIGNON		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	26 348		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de SIVIGNON		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 Création classe maternelle	100 000		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	CLUNY	Commune de TAIZE		Voirie	AAP 2021 sécurisation du site au lieu-dit des Pendaines et aménagement d'un arrêt de bus	77 403			1
CHALONNAIS	CLUNY	Commune de VAUX-EN-PRE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie rue des vigneron	49 515			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	SYNDICAT des Eaux de LA GUYE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur Salornay-sur-Guye rue d'Auxois et	241 000			1
REGION MACONNAISE	CLUNY	SYNDICAT des Eaux de LA GUYE	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 2, 3 et 4 à Salornay-sur-Guye (hors canalisations)	94 800			1
	Total CLUNY					4 922 888			44
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de BRIENNE		Aménagement de bourg	AAP 2021 revêtement et marquage du parking de la mairie	18 735			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de CHAMPAGNAT		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation du plafond de la salle polyvalente	16 200			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de CONDAL		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	16 087		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de CONDAL		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection et isolation de la toiture du préau de l'école	15 874		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de CUISEAUX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et mise aux normes des sanitaires de l'école	73 185			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de CUISERY		Tourisme	AAP 2021 aménagement du camping et de la halte touristique	58 550			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de JOUVENCON		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation salle d'accueil et secrétariat	10 432		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de JOUVENCON		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	25 564		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de LA CHAPELLE-THECLE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du centre bourg	40 815			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de LOISY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation de logements locatifs	14 263			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de MENETREUIL		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la toiture de l'église	135 256			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de MONTPONT-EN-BRESSE	E		AAP 2021 Aménagement et sécurisation cheminements doux	540 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de MONTPONT-EN-BRESSE	E	Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 installation d'une réserve d'eau pluviale	32 960			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de RANCY		Equipement sportif	AAP 2021 terrain multisports	55 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de ROMENAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation extérieure des bâtiments scolaires	100 000			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de SAINTE-CROIX		Aménagement de bourg	AAP 2021 construction d'un hangar pour les services techniques	87 703			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de SAINTE-CROIX	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation énergétique de l'école	205 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de SIMANDRE		Assainissement collectif	AAP 2021 remplacement de la lagune du bourg par un filtre planté de roseaux d'une capacité de 1100 EH	647 125			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation d'un bâtiment destiné à recevoir du public	70 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune d'ORMES		Tourisme	AAP 2021 création d'une guinguette	194 932			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	CUISEAUX	Commune du MIROIR	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 amélioration thermique des bâtiments	990 657			1
	Total CUISEAUX					3 348 338			21
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de BOURBON-LANCY	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de l'entrée de ville par la RD 60	249 524			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de BOURBON-LANCY		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et sécurisation d'un chemin piéton aux abords des thermes	55 921			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de DIGOIN	E	Environnement	AAP 2021 aménagement d'une piste cyclable destinée à connecter l'Euro-vélo 6 à l'extrémité ouest	255 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de DIGOIN		Tourisme	AAP 2021 site touristique de la Guinguette	135 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de GILLY-SUR-LOIRE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation de la salle polyvalente	53 426			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de MALTAT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	29 301			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de MONT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie et mise en place de ralentisseurs	22 075			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de PERRIGNY-SUR-LOIRE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	32 902			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de PERRIGNY-SUR-LOIRE	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 travaux de végétalisation aux abords de la salle des fêtes	18 395			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de SAINT-AGNAN		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création de toilettes avec accès PMR à l'école	29 092			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	21 390			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de VARENNE-SAINT-GERMAIN		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation du logement communal	38 792			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	DIGOIN	Commune de VITRY-SUR-LOIRE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	26 000			1
	Total DIGOIN					966 817			13
CHALONNAIS	GERGY	Communauté de communes Saône Doubs Bresse		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	160 000			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune d'ALLEREY-SUR-SAONE		Aménagement de bourg	AAP 2021 implantation d'un parcours enfant	13 471			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de BEY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique de la salle des fêtes	66 129			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de BRAGNY-SUR-SAONE		Voirie	AAP 2021 création d'un cheminement sécurisé	12 085			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de CHARNAY-LES-CHALON		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'espace public route de Seurre	140 287			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	GERGY	Commune de CIEL	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un parc municipal	244 000			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de CIEL		Voirie	AAP 2021 installation d'une réserve incendie	26 297			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de DAMEREY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de bâtiments scolaires	83 223			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de DEMIGNY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réfection de la toiture de l'immeuble communal	27 492			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de GERGY		Equipement sportif	AAP 2021 construction d'un club house tennis	125 404			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de GERGY	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 désimperméabilisation du parking de la mairie	58 525			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de LONGEPIERRE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de de la passerelle des Chassenots	16 153			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de NAVILLY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un bâtiment technique	35 191			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de PONTOUX		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un espace détente	69 752			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 amélioration du confort d'été de l'école	11 376			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune de SAINT-LOUP-GEANGES		Equipement sportif	AAP 2021 réhabilitation de la salle polyvalente et rénovation du terrain de basket	120 966			1
CHALONNAIS	GERGY	Commune d'ECUELLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation de la mairie	350 000		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	GERGY	Commune d'ECUELLES		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'une aire de jeux	13 652		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	GERGY	SYNDICAT des Eaux de la Région de VERDUN-SUR-LE-DOUBS		renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable à Ciel rue du Chapot entre la voie	266 100			1
CHALONNAIS	GERGY	SYNDICAT des Eaux de la Région de VERDUN-SUR-LE-DOUBS	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 1 et 2 de Saunière et de Sermesse	99 736			1
	Total GERGY					1 939 837			20
CHALONNAIS	GIVRY	Communauté de communes Sud de la Côte Chalonnaise	E	Environnement	AAP 2021 désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'EMA "Eclat bulles"	24 740			1
CHALONNAIS	GIVRY	Communauté de communes Sud de la Côte Chalonnaise	E	Environnement	AAP 2021 aménagement d'une zone de rétention à July les Buxy afin de limiter les ruissellements vers le	35 652			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de BARIZEY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation de logements communaux	10 021			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de BISSEY-SOUS-CRUCHAUD		Voirie	AAP 2021 renforcement de la chaussée rue des Moirots	70 130			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de BUXY		Assainissement collectif	AAP 2021 mise en séparatif des réseaux chemin Saint-Jacques, de la desserte, de la Varandaine et	375 464			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de BUXY	E	Environnement	AAP 2021 itinéraires de liaison et pistes cyclables : cheminement piétonnier "Les Raveaux"	34 410			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de CHENOVES		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	33 658			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de CULLES-LES-ROCHES		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réfection de la toiture d'un logement communal	23 168			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de DRACY-LE-FORT		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et embellissement de la Glacière	27 000			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de GIVRY		Voirie	AAP 2021 aménagement des voiries et des trottoirs Rue de Dracy	642 647			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de GRANGES	E	Environnement	AAP 2021 aménagement de l'allée des charmes et de la cour de l'école	198 000			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de GRANGES		Services de proximités	AAP 2021 construction d'une halle marchande	217 476			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de JAMBLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'une salle d'activités communale	246 647			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de JAMBLES	E	Environnement	AAP 2021 travaux de lutte contre le ruissellement : réalisation de fossés à redent et de mares-tampon au	83 787			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de MARCILLY-LES-BUXY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Boujolle	97 918			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de MELLECEY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un local technique	49 398			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de MERCUREY	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et valorisation de plusieurs places 1ère tranche	1 499 500			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de MERCUREY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 remplacement des fenêtres de la maison des associations	52 389			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de MESSEY-SUR-GROSNE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	44 863			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de ROSEY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la salle communale	10 963			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-BOIL		Voirie	AAP 2021 réfection de trottoirs	76 005			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-DENIS-DE-VAUX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 mise en accessibilité de l'école et de la salle polyvalente	21 631			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-DESERT		Voirie	AAP 2021 réfection de l'impasse de la Saule et de l'impasse de la Riottes aux Chèvres	51 000			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-JEAN-DE-VAUX		Tourisme	AAP 2021 construction d'un espace accueil/sanitaires au camping municipal	173 753			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-MARTIN-D'AUXY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'un espace inclusion numérique	14 195			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-MARTIN-DU-TARTRE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	20 896			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU	E	Environnement	AAP 2021 travaux de lutte contre le ruissellement au lieu-dit Vignes de Châteaubeau, amont secteur 1	30 945			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation du site de l'ancienne école communale	619 000			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAINT-MAURICE-DES-CHAMPS		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie au carrefour, routes des bouchots, de champain et du bois	27 402			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SANTILLY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin de Hauterive	44 823		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SANTILLY		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	60 000		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SASSANGY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Maizerolle	20 663			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SAVIANGES		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation d'une maison d'habitation pour location	162 507			1
CHALONNAIS	GIVRY	Commune de SERCY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin du Vernay	34 425			1
CHALONNAIS	GIVRY	SYNDICAT des Eaux du Sud-Ouest CHALONNAIS		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 réhabilitation de réservoirs d'eau potable de Saint-Boil, du Mont Avril, de Fley et reprise de	530 300			1
CHALONNAIS	GIVRY	SYNDICAT des Eaux du Sud-Ouest CHALONNAIS	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 7, 8 et 9 sur le champ captant de Varenne-le-Grand	102 400			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
	Total GIVRY					5 767 774			36
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Communauté de communes entre Arroux, Loire et Somme		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	50 278			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de CHASSY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	36 962			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de CRESSY-SUR-SOMME		Assainissement collectif	AAP 2021 remplacement de la jupe et des passerelles du décanteur de la station d'épuration	14 601			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de CURDIN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	24 202			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de CUZY		Voirie	AAP 2021 travaux de renouvellement et d'entretien de la voirie communale	20 762			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de DOMPIERRE-SOUS-SANVIGNES		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin de Vellenoue	44 610			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de GRURY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	41 825			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de GUEUGNON		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation cuisine centrale	29 800		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de GUEUGNON	E	Environnement	AAP 2021 création d'un point de stockage d'eau pluviales à la station d'épuration (2 cuves de 50 m3	117 208			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de GUEUGNON		Energie renouvelable	AAP 2021 installation de panneaux photovoltaïques	310 000		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de LA CHAPELLE-AU-MANS		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	48 613			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de MARLY-SOUS-ISSY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation d'un logement communal	25 007			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de MARLY-SUR-ARROUX		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	44 213			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de MONTMORT		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route d'Auzon	26 082			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de NEUVY-GRANDCHAMP		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie sur le chemin de la Mine	57 374			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de RIGNY-SUR-ARROUX		Equipement sportif	AAP 2021 remplacement des projecteurs du stade	17 821		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de RIGNY-SUR-ARROUX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection des bâtiments scolaires	43 736		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de SAINTE-RADEGONDE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	29 095			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY		Voirie	AAP 2021 travaux de reprofilage et de revêtement sur les voies communales	21 093			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de TOULON-SUR-ARROUX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation des sanitaires de l'école élémentaire	34 135			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de TOULON-SUR-ARROUX	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation de la salle polyvalente Jean Chandieux	388 220			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune de VENDENESSE-SUR-ARROUX		Equipement sportif	AAP 2021 rénovation des vestiaires	260 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune d'ISSY-L'EVEQUE		Assainissement collectif	AAP 2021 création d'un réseau de collecte séparatif "rue des Emigrés"	118 574			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune d'UXEAU		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	39 513		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Commune d'UXEAU		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'un espace vert dans un lotissement	14 119		CHOIX A FAIRE	1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Syndicat des Eaux des BORDS DE LOIRE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable à Chalmoux "Guingnebert" et à Issy	246 900			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	GUEUGNON	Syndicat Intercommunale des Eaux de BOURBINCE OUDRACHE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable à Saint-Aubin-en-Charollais Poujux - La	262 550			1
	Total GUEUGNON					2 367 293			27
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune d'AZE	E	Environnement	AAP 2021 étude des ruissellements hameau des Burchères et de la Teppe Saint-Martin	10 255			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de BERZE-LA-VILLE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 amélioration thermique de l'école	118 010			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de BURGUY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection de la toiture de la salle des fêtes et de la mairie	28 400			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de CLESSE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration du clocher de l'église	174 881		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de CLESSE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie Route de la Vigne Blanche et Route de Laizé	69 338		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de CRUZILLE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Fragnes	20 607			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de FLEURVILLE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'une place et mise en accessibilité PMR	50 000			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LA ROCHE-VINEUSE	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation thermique de la salle des fêtes	577 313			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LA ROCHE-VINEUSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation du bâtiment de la mairie	35 188			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LA SALLE		Déplacement doux	AAP 2021 aménagement piste cyclable-pietons via ma voie communale n° 3 dite "de Saint-Albain à	81 995			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LAIZE		Aménagement de bourg	AAP 2021 extension du cimetière	49 805			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LUGNY		Etablissements médicaux	AAP 2021 rénovation de la maison médicale de Lugny	94 433		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de LUGNY		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement des entrées du bourg	94 000		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de MILLY-LAMARTINE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et sécurisation des accès de village	78 279			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de MONTBELLET		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la chapelle des Arts	12 925			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de PERONNE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration du lavoir de l'Isérable	44 992			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de PRISSE	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation thermique de l'école	652 699			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de PRISSE	E	Environnement	AAP 2021 création d'une cuve de stockage de 20 m3 pour les besoins propres de la commune	13 532			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de SAINT-ALBAIN		Assainissement collectif	AAP 2021 mise en séparatif du réseau d'assainissement des rues du Château, de la	602 565			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	E	Déplacement doux	AAP 2021 création d'un piste cyclable	82 653			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie route de Clessé	21 767		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 changement de radiateurs et de fenêtres dans les logements	34 573		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de SENOZAN		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	30 550			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune de VIRE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 renforcement des poutres du bâtiment "foyer rural"	26 293			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune d'HURIGNY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection du passage couvert entre l'école et le restaurant scolaire	32 261			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Commune d'IGE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation intérieure de la salle polyvalente	24 049			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	Sivom à la carte du Mâconnais		Equipement sportif	AAP 2021 réfection du gymnase	55 500			1
REGION MACONNAISE	HURIGNY	SYNDICAT des Eaux de La Petite GROSNE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur Serrières "les Berthelots à la barre"	266 000			1
	Total HURIGNY					3 382 863			28
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation de la station d'épuration de Tramayes	885 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 construction du groupe scolaire à Brandon	1 254 661			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de CRECHES-SUR-SAONE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la toiture et changement d'huisseries à l'école élémentaire	113 900			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de DAVAYE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 mise aux normes de l'aire de lavage du local technique	21 461			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et agrandissement de la salle des fêtes	2 794 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation d'un bâtiment pour aménager une bibliothèque	95 308			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de LEYNES		Equipement sportif	AAP 2021 rénovation de la salle omnisports	1 247 665			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de MATOUR		Equipements culturels et patrimoniaux	AAP 2021 rénovation de la maison des patrimoines	138 222			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de MATOUR	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du parc de la maison des patrimoines	20 160			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de MONTMELARD	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des 6 sources communales	16 221			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de MONTMELARD		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement et embellissement du bourg	22 805			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de PIERRECLOS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et sécurisation de la salle socio culturelle	100 286			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de PRUZILLY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la petite salle des fêtes et de la mairie	14 943			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SAINT-LEGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE		Etablissements petite enfance	AAP 2021 réhabilitation d'un bâtiment communal pour l'accueil de jeunes enfants en micro crèche	315 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique de bâtiments communaux	129 995			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SAINT-POINT		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un columbarium dans le cimetière communal	10 200			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES		Etablissements médicaux	AAP 2021 aménagement de deux cabinets paramédicaux	35 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES	E	Déplacement doux	AAP 2021 aménagement de la grande rue de St Romain des lles	74 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de SERRIERES		Aménagement de bourg	AAP 2021 installation d'une citerne, création d'une aire de lavage et d'un point propre	55 861			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de TRAMAYES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et aménagement de la mairie	290 720			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de TRAMBLY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique du bâtiment école/bibliothèque de Trambly	29 978			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de VERGISSON		Voirie	AAP 2021 création de places de stationnement	26 000			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de VEROSVRES		Aménagement de bourg	AAP 2021 reconstruction du mur du cimetière	16 727			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Commune de VINZELLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection des toits terrasse de l'école	50 720			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	SIVOM de la Vallée de l'ARLOIS		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	130 601			1
REGION MACONNAISE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	SYNDICAT des Eaux de La Haute GROSNE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur Sainte-Cécile feeder DN 300 mm	246 550			1
Total LA CHAPELLE DE GUINCHAY						8 135 984			26
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-1	Communauté Urbaine LE CREUSOT-MONTCEAU	E	Environnement	AAP 2021 construction d'un bassin de rétention au Breuil	376 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-1	Communauté Urbaine LE CREUSOT-MONTCEAU	E	Environnement	AAP 2021 construction d'un bassin de rétention à Marmagne (lotissement du Mont)	300 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-1	Commune de TORCY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et mise en accessibilité des sanitaires de l'école maternelle Champ Bâtard	40 005			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-1	Commune du Creusot		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la couverture et des menuiseries de la porterie du château de la Verrerie	527 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-1	Commune du Creusot	E	Environnement	AAP 2021 installation de bâches de récupération d'eau	62 529			1
Total LE CREUSOT-1						1 305 534			5
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune de SAINT-FIRMIN		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'une aire de jeux	39 815			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune de SAINT-PIERRE-DE-VARENNES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation du local à archives au 1er étage de la mairie	46 212			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune de SAINT-SERNIN-DU-BOIS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la toiture de l'ancien foyer communal	60 000		CHOIX A FAIRE	1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune de SAINT-SERNIN-DU-BOIS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 changement d'huissieries de la salle Pierre Boyer	18 000		CHOIX A FAIRE	1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune du BREUIL		Equipements culturels et patrimoniaux	AAP2021 modernisation de la bibliothèque via le numérique	29 700			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	LE CREUSOT-2	Commune du BREUIL	E	Environnement	AAP 2021 aménagement paysager d'un bassin	34 317			1
Total LE CREUSOT-2						228 044			6
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	1 156 900			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un REPAM et d'une ludothèque	1 436 059			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de BRANGES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de l'école et aménagement de la garderie périscolaire	276 008			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de BRUAILLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et agrandissement du Préau	165 511			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de JUIF		Voirie	AAP 2021 installation d'une réserve incendie	10 333			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de LE FAY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation énergétique d'un logement communal	14 707		CHOIX A FAIRE	1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de LE FAY		Logement	AAP 2021 réfection de toiture sur les communs des logements	17 645		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de LOUHANS-CHATEAURENAUD		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'Hôtel-Dieu	132 138			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de LOUHANS-CHATEAURENAUD	E	Déplacement doux	AAP 2021 création d'itinéraire cyclable "montée St Claude - Cité scolaire"	255 666			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de MONTAGNY-PRES-LOUHANS	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation d'un bâtiment communal en maison des associations	325 907			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de MONTAGNY-PRES-LOUHANS		Aménagement de bourg	AAP 2021 solidification du mur de soutènement du cimetière	89 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de MONTCONY		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église	64 124			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de MONTRET	E	Déplacement doux	AAP 2021 aménagement des abords de la RD 978	495 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SAGY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 aménagement de 5 logements dans le presbytère	481 230			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SAINT-ANDRE-EN-BRESSE		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un espace ludique	34 946			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de l'école maternelle	77 921			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique de l'école primaire	106 882			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SAINT-USUGE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de la place publique	420 928			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SIMARD		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation et extension de la salle polyvalente	684 851			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de SORNAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique du bâtiment associatif	437 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	Commune de VINCELLES		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation des blocs sanitaires de l'école et de la cantine	64 731			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	LOUHANS	SIVOM DU LOUHANNAIS		Gestion des déchets	AAP 2021 réaménagement de la déchetterie de Louhans	70 999			1
	Total LOUHANS					6 818 486			22
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de CHARNAY-LES-MACON	E	Chaufferies bois, réseaux de chaleur	Création d'un réseau de chaleur	500 000			1
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de CHARNAY-LES-MACON	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique des écoles	1 489 640			1
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de MACON		Equipements culturels et patrimoniaux	AAP2021 réhabilitation de l'ancien cinéma des Cordeliers en un cabaret théâtre	402 350			1
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de MACON	E	Déplacement doux	AAP 2021 aménagement d'une piste cyclable rue Vrémontoise	141 414			1
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de SANCE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation et rénovation énergétique de la mairie	416 000		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	MACON-1	Commune de SANCE		Aménagement de bourg	AAP 2021 installation de columbariums et de cavurnes	13 000		CHOIX A FAIRE	1
	Total MACON-1					2 962 404			6
REGION MACONNAISE	MACON-2	Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation de 11 puits du champ captant de Sancé	1 526 000			1
REGION MACONNAISE	MACON-2	Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation du réseau d'assainissement sur les communes de Chânes et Saint-Amour	483 800			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	MACON-2	Commune de VARENNES-LES-MACON	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation des bâtiments administratifs communaux	186 012			1
REGION MACONNAISE	MACON-2	Commune de VARENNES-LES-MACON		Voirie	AAP 2021 réfection et aménagement d'une chaussée communale	36 135			1
	Total MACON-2					2 231 947			4
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	MONTCEAU-LES-MINES	Commune de Montceau-les-Mines	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 construction d'une école maternelle au Bois du Verne	4 500 000			1
	Total MONTCEAU-LES-MINES					4 500 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de BAUDRIERES		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un chemin piéton	45 298			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune d'ALLERLOT		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 extension de l'école élémentaire 2 ième tranche	1 023 837			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de CHATENOY-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 construction d'une halle intergénérationnelle	269 682			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de CHATENOY-EN-BRESSE	E	Environnement	AAP 2021 travaux de ruissellement dans le parc du château de Chatenoy-en-Bresse	100 000			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de GUERFAND		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'un chemin piétonnier route de Perrigny	65 368			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de L'ABERGEMENT-SAINTE-COLOMBE		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	33 150			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de LANS		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	19 036			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de LESSARD-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 changement d'huissieries et installation de volets roulants sur le groupe scolaire	35 184			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation des toilettes de l'école primaire	37 297			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 sécurisation et réfection des cours des écoles	261 264			1
CHALONNAIS	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de SAINT-MARTIN-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 installation de volets roulants dans la salle polyvalente Jean Paccaud	24 398			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune de TRONCHY	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation thermique de la mairie	160 773			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	Commune d'OUROUX-SUR-SAONE		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation du réseau au bourg et à Velard (2ème phase)	1 083 243			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	SYNDICAT Intercommunal des Eaux de CHALON SUD-EST		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable de Saint-Vincent-en-Bresse	785 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	OUROUX-SUR-SAONE	SYNDICAT Intercommunal des Eaux de CHALON SUD-EST	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 1 à 4 à Saint-Germain-du-Plain "Le Nassey"	133 446			1
	Total OUROUX-SUR-SAONE					4 076 975			15
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Communauté de Communes de MARCIGNY		Etablissements médicaux	AAP 2021 construction d'un bâtiment à énergie positive à usage de maison de santé pluridisciplinaire	1 624 838			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Communauté de Communes de MARCIGNY		Tourisme	AAP 2021 construction d'un pôle touristique/ sports/ loisirs	920 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Communauté de communes Le Grand Charolais		Voirie	AAP 2021 reconstruction du pont de Theureau jaune	71 170			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune d'ANZY-LE-DUC		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration du transept de l'église Notre-Dame de l'Assomption	328 644			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune d'ARTAIX		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de la toiture de l'église Saint-Julien	67 839		CHOIX A FAIRE	1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune d'ARTAX		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 isolation thermique de la maison des associations	19 640		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de BAUGY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	19 652			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de CHAMBILLY		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation de réseaux secteur Les Varennes, les Etangs et le Gruseau	102 375			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de L'HOPITAL-LE-MERCIER		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation d'un local technique	18 286			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de MARCIGNY		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de l'église Saint-Nicolas	278 915			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de MELAY		Equipement sportif	AAP 2021 travaux de réhabilitation du stade	21 006		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de MELAY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 restructuration des locaux scolaires	118 703		CHOIX A FAIRE	1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de MONTCEAUX-L'ETOILE		Voirie	AAP 2021 adressage de la commune	15 260			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de PARAY-LE-MONIAL	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement de différentes rues et places du centre ville	1 519 139			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de POISSON		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 installation de volets roulants solaires à l'école	12 082			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de SAINT-MARTIN-DU-LAC		Tourisme	AAP 2021 réhabilitation de l'ancienne cure en gîte rural	71 442			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de SAINT-YAN		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de toitures de 2 bâtiments communaux	56 960			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de SAINT-YAN	E	Environnement	AAP 2021 installation d'un récupérateur d'eaux pluviales	27 500			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de VERSAUGUES		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement des abords de la salle des fêtes	10 169			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de VINDECY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	31 955			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de VITRY-EN-CHAROLLAIS		Equipement sportif	AAP 2021 rénovation des courts de tennis	81 090			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de VITRY-EN-CHAROLLAIS	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique de la salle polyvalente 2ème tranche	564 860			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de VOLESVRES		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'espaces verts	64 053			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SIVOM ARCON et URBISE		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	113 445			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT des Eaux de LA SOLOGNE LIGERIEENNE		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur Céron "les Noues", Melay "impasse	97 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT des Eaux de LA SOLOGNE LIGERIEENNE	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des 3 puits de captage à artaix	95 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT des Eaux du BRIONNAIS	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 1, 2 et 3 de Chambilly et des puits 1 et 2 de Marcigny (hors	111 300			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT des Eaux du BRIONNAIS		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 réhabilitation des réservoirs d'eau potable de Varenne-l'Arconce et Oyé et de la bache de la	236 700			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT Mixte d'Adduction d'Eau du CHAROLAIS	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des 3 puits de captage de Varennes St G. et du puits 1 de Vindecy (hors	99 400			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	SYNDICAT Mixte d'Adduction d'Eau du CHAROLAIS		Renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 réhabilitation des réservoirs d'eau potable de Martigny-le-Comte, Ouroux-Bois-Sainte-Marie et	345 000			1
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	PARAY LE MONIAL	Commune de SAINT-LEGER-LES-PARAY		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation d'un tronçon du réseau d'assainissement au lotissement des Mûriers	56 606			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
	Total PARAY LE MONIAL					7 200 028			31
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	BRESSE NORD INTERCOM'		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	700 000			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Communauté de communes Bresse Revermont 71	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 phase 1 pour la construction d'une micro crèche et d'un relais d'assistant maternel	947 833			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Communauté de communes Bresse Revermont 71		Voirie	AAP 2021 travaux d'entretien de la voirie communautaire	117 020			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune d'AUTHUMES		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation et isolation du bâtiment locatif	31 779			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de BEAUREPAIRE-EN-BRESSE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du bourg 2ème tranche	167 211		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de BEAUREPAIRE-EN-BRESSE		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eau pluviales	53 050		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de BELLEVESVRE		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eau pluviales	39 200			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de BOSJEAN		Tourisme	AAP 2021 création d'un gîte de groupe	419 200			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de DAMPIERRE-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'un local d'archives et d'une salle de rangement	31 285			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de FRETTERANS		Equipement sportif	AAP 2021 construction d'un ponton avec parking attenant accessible aux personnes à mobilité réduite	19 573			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR		Voirie	AAP 2021 sécurisation de l'accès de l'école avec modification du parking	18 068			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de MERVANS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 aménagement d'un ancien local en bureaux de la Mutualité Française	200 870			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de PIERRE-DE-BRESSE		Assainissement collectif	AAP 2021 réhabilitation du réseau d'assainissement rue du Parc et rue de la Martenne	345 881			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SAILLENARD		Aménagement de bourg	AAP 2021 réalisation d'un aménagement multi activités	60 831			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SAINT-BONNET-EN-BRESSE		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 changement du système de chauffage de la salle des fêtes	43 553			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	100 188		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation d'un ancien logement en espace France Services	29 532		CHOIX A FAIRE	1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS		Voirie	AAP 2021 aménagement et mise en accessibilité d'un parking	19 681			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SENS-SUR-SEILLE		Aménagement de bourg	AAP 2021 création d'un terrain multisports	76 008			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	Commune de SERLEY		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation de l'assainissement individuel d'une maison communale	10 500			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN SAONE DOUBS	E	Environnement	AAP 2021 restauration de la Morte du Petit Gravier à Lays-sur-le-Doubs (annexes hydrauliques du Doubs)	85 667			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	SIVOS de FRANGY-EN-BRESSE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'une aire de jeux à la maternelle de Sens-sur-Seille	16 612			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	SYNDICAT Intercommunal de BRESSE NORD		renouvellement de canalisations d'eau potable	AAP 2021 renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable sur Saint-Bonnet-en-Bresse DN 300	237 250			1
BRESSE BOURGUIGNONNE	PIERRE DE BRESSE	SYNDICAT Intercommunal de BRESSE NORD	E	Environnement	AAP 2021 réhabilitation des puits 1 et 2 à Charette-Varenne et Lays-sur-le-Doubs	58 243			1
	Total PIERRE DE BRESSE					3 829 033			24

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de LA CHARMEE		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement du cimetière	13 046			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de LUX		Voirie	AAP 2021 rénovation de la rue Robert Fèvre	62 000			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de MARNAY		Voirie	AAP 2021 réfection de la rue du bourg	52 356			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SAINT-LOUP-DE-VARENNES	E	Environnement	AAP 2021 plantation de haies bocagères	14 173			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SAINT-MARCEL		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation de la salle Alfred Jarreau 2ème tranche	1 805 700			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SAINT-REMY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création de toilettes dans les bâtiments scolaires	110 000			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SAINT-REMY	E	Environnement	AAP 2021 création de pistes cyclables : plan vélo 2020-2025	210 000			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SEVREY		Equipement sportif	AAP 2021 rénovation énergétique d'anciens vestiaires du stade	20 284		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de SEVREY		Voirie	AAP 2021 création d'une citerne incendie	13 356		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune de VARENNES-LE-GRAND		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réfection des toitures du groupe scolaire Charles Perrault	58 925			1
CHALONNAIS	SAINT-REMY	Commune d'EPERVANS	E	Environnement	AAP 2021 déconnexion eaux pluviales impasse du Verneau et rue 19 mars 1962 et aménagement route	38 000			1
	Total SAINT-REMY					2 397 840			11
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de CIRY-LE-NOBLE		Aménagement de bourg	AAP 2021 création et aménagement de columbarium	36 300			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de CIRY-LE-NOBLE	E	Environnement	AAP 2021 création de 2 cuves de stockage de 15 m3 unitaires pour les besoins propres de la commune	18 000			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de GENELARD	E	Environnement	AAP 2021 installation de nichoirs à hirondelles	11 675			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de GENELARD	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation énergétique des bâtiments communaux	125 661			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de SANVIGNES-LES-MINES		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation de bâtiments scolaires	51 637			1
COMMUNAUTE LE CREUSOT-MONTCEAU	SAINT-VALLIER	Commune de SAINT-VALLIER		Etablissements petite enfance	AAP 2021 aménagement d'un espace multi accueil de 10 places dans la résidence autonomie Les	572 700			1
	Total SAINT-VALLIER					815 973			6
CHALONNAIS	TOURNUS	Communauté de communes entre Saône et Grosne		Assainissement collectif	AAP 2021 création d'une nouvelle station d'épuration à Gigny-sur-Saône	1 450 000			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Communauté de communes Mâconnais Tournugeois		Déplacement doux	AAP 2021 développement du réseau de randonnée pédestre	50 000			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de BEAUMONT-SUR-GROSNE		Voirie	AAP 2021 création d'un cheminement piéton	256 070			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de BOYER		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	11 965			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de BRESSE-SUR-GROSNE	E	Aménagement de bourg	AAP 2021 création et aménagement d'une place de village	220 000			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de CHARDONNAY		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie chemin du versant	10 105			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de FARGES-LES-MACON		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 rénovation du logement de la mairie	15 608			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de GIGNY-SUR-SAONE		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration des façades de l'église	25 266			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de LA CHAPELLE-DE-BRAGNY		Aménagement de bourg	AAP 2021 aménagement d'un espace public	42 543			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie rue de Nobles	27 200			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de LACROST		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	70 000			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de LACROST	E	Environnement	AAP 2021 création d'un sentier et installation d'une ruche pédagogique	3 882			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de LAIVES		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration intérieure de l'église	220 580			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de LAIVES	E	Environnement	AAP 2021 plantation d'arbres et de haies	10 819			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de LALHEUE		Voirie	AAP 2021 aménagement de la traversée du hameau du buisson Roncin	97 881			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de MARTAILLY-LES-BRANCION		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	15 000			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de MONTCEAUX-RAGNY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation des huisseries du bâtiment communal	11 908			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de NANTON		Voirie	AAP 2021 travaux de réfection de voirie	32 893			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de NANTON	E	Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 rénovation thermique de l'école	407 280			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de PLOTTEES		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	42 047			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de ROYER		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation d'un logement communal	78 657			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de SAINT-AMBREUIL		Aménagement de bourg	AAP 2021 installation d'une structure de jeux	32 592			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de SAINT-CYR		Amélioration de l'habitat	AAP 2021 reconversion d'un bâtiment d'habitation - 1ère tranche	349 000			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de SENNECEY-LE-GRAND		Restauration du patrimoine	AAP 2021 restauration de trois vitraux de l'église de Saint-Julien	39 999			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de SENNECEY-LE-GRAND	E	Environnement	AAP 2021 installation d'un hôtel à insectes et plantations d'arbres	16 407			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de TOURNUS	E	Environnement	AAP 2021 renaturalisation d'espaces	23 619		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de TOURNUS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 réhabilitation du "Préau couvert du Pas Fleury"	136 232		CHOIX A FAIRE	1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune de TOURNUS	E	Environnement	AAP 2021 plantations d'arbres	37 366		CHOIX A FAIRE	1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune de VERS		Voirie	AAP 2021 travaux de voirie	25 553			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune d'ETRIGNY		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 création d'un restaurant scolaire	270 870			1
CHALONNAIS	TOURNUS	Commune d'ETRIGNY	E	Environnement	AAP 2021 aménagement d'un jardin communal	39 600			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune d'OZENAY		Assainissement collectif	AAP 2021 élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales	63 000			1
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune d'UCHIZY	E	Amélioration de l'habitat	AAP 2021 réhabilitation énergétique du logement de l'ancienne poste	345 000			1

Territoire	Canton	Collectivité	Plan Env	Type d'investissement	Dossier	Montant Devis HT -	Montant proposé -	Observations	Nb
REGION MACONNAISE	TOURNUS	Commune LE VILLARS		Bâtiments (scolaires...)	AAP 2021 remplacement de la porte d'entrée de la salle des fêtes	10 470			1
	Total TOURNUS					4 489 411			34
	Total général					92 217 549			544

Propositions Projets structurants 2021

		Collectivité	Objet	Montants des travaux	Proposition
1	Bresse Bourguignonne	Communauté de communes Bresse Revermont 71	Construction 2 micro-crèches (Mervans et Thurey)	937 858 €	
2	Chalonnais	Communauté d'agglomération Le Grand Chalon	Création pôle football	1 440 755 €	
		Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise	Extension mur escalade	30 449 €	
		Communauté de communes Entre Saône et Grosne	Réfection piste athlétisme	94 017 €	
		Communauté de communes Saône Doubs Bresse	Rénovation piscine communautaire de Verdun sur le Doubs	560 890 €	
3	Communauté Le Creusot-Montceau	Communauté urbaine Creusot-Montceau	Recyclerie	3 259 631 €	
4	Pays Charolais Brionnais	Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais	Aménagement du parc d'activité de la Gare et réhabilitation friche Potain/Manitowoc	1 219 430 €	
5	Pays de l'Autunois Morvan	Communauté de communes du Grand Autunois Morvan	Aménagement ZAE intercommunale de Couches	155 000 €	
6	Mâconnais	Commune de Cluny	Manège multimodal	3 420 000 €	